

# LA BRETAGNE économique

Promotion des idées et des connaissances, des hommes, des entreprises et des équipements

ISSN 0153-6028

Revue mensuelle des Chambres  
de Commerce et d'Industrie de Bretagne

N° 219  
DÉCEMBRE 83 - JANVIER 84 - 4 F

## Regarder l'avenir industriel en face :



\* Innovation

\* Propriété  
industrielle

\* Information  
scientifique  
et technique

DOSSIER EN PAGE 5

**La Bretagne,  
région d'avenir  
en Europe  
pour la bio-  
industrie**

ARTICLE  
EN PAGE 7

**EMPLOI-FORMATION:  
LES NOUVEAUX  
CONTRATS  
P. 11**

# Avec le Crédit National, développez vos performances.

Face à une concurrence mondiale toujours plus sévère, les entreprises françaises doivent se moderniser, adapter leurs productions, développer leurs investissements. Le Crédit National est là pour les y aider.

## UNE EXPÉRIENCE CONFIRMÉE DANS TOUS LES SECTEURS.

En plus de soixante années de collaboration étroite avec les entreprises industrielles et commerciales de toutes tailles, le Crédit National a acquis une connaissance unique des réalités de chaque secteur de l'économie. Ses spécialistes, ingénieurs ou analystes, apportent aux entreprises un diagnostic impartial sur leur situation industrielle, l'appui

de leurs techniques modernes d'analyse financière, le conseil adapté à chaque cas particulier.

## A PROXIMITÉ DES ENTREPRISES DANS TOUTE LA FRANCE.

Grâce à ses onze délégations régionales, implantées sur l'ensemble du territoire, le Crédit National est proche des entreprises. Dans chaque région, il les écoute et les conseille.

## UN LARGE ÉVENTAIL DE PRÊTS ET DE SERVICES.

En proposant de multiples formules de prêts et de montages financiers, le Crédit National met à la disposition des P.M.E. et des grandes entreprises les moyens d'investir.

● Pour financer les besoins durables de l'entreprise : prêts ordinaires à long terme ou crédit-bail immobilier.

● Pour encourager les exportations, l'automatisation, l'innovation, les économies d'énergie et de matières premières et les créations d'emplois : prêts spéciaux et prêts aidés aux entreprises, à taux réduits.

● Pour aider les entreprises françaises à s'implanter sur les marchés extérieurs : prêts pour le développement industriel à l'étranger.

● Pour renforcer les fonds propres des entreprises : prêts participatifs.

© SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



## Crédit National

Délégation Ouest (Bretagne, Pays de Loire)  
9, rue de Strasbourg  
44000 NANTES  
Tél. : (40) 89.46.00

## SOMMAIRE

**Innovation et propriété industrielle :** notre dossier fait le point sur les outils désormais disponibles dans la région pour aider les entreprises et les chercheurs dans un domaine essentiel pour nous permettre de regarder l'avenir industriel en face P. 5

**La Bretagne et la bio-industrie :** notre région dispose d'un potentiel énorme pour réussir cette révolution technologique et saisir une chance historique P. 7

**Construire aujourd'hui :** le bois. Une campagne de sensibilisation de l'association " Bretagne Promobois Construction " P. 9

**Les nouveaux contrats emploi-formation.** Les trois nouveaux types de contrats P. 11

**L'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Bretagne** P. 15

**Créateurs d'entreprises :** l'interview du Président de l'Association Bretonne des Créateurs d'entreprises P. 20

**Le sursaut fougerais :** le secteur industrielle confirme sa diversification P. 29

**Automatisme et robotique** P. 35

**Entreprises-consommateurs :** le C.R.I.C.C. des Côtes-du-Nord est né ! P. 40

**Commerce extérieur.** Les échanges entre la Bretagne et la Sicile P. 44

## EDITORIAL



Maurice HARTEREAU  
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de BREST

## A un tournant

Nos Chambres de Commerce et d'Industrie sont les garantes et les représentantes des intérêts commerciaux et industriels, donc économiques, de leurs circonscriptions.

Nous remplissons ces missions en adaptant nos Compagnies et leurs moyens aux besoins de leur époque et de leur environnement.

Nous avons accompagné la période d'expansion économique en contribuant à la création ou au développement d'équipements lourds, souvent maritimes dans notre Bretagne. Notre politique aidait et suscitait le développement économique par la réalisation d'infrastructures nécessaires à notre région.

Maintenant, nous devons nous adapter à une période de récession économique. Il ne faut pas que nos engagements financiers, pris pour la réalisation d'équipements lourds, soient un verrou pour le soutien que nos organismes consulaires se doivent d'apporter à leurs commettants.

Nos entreprises se battent pour naître, pour se développer, pour résister. Alors, nous devons être avec elles pour les épauler et livrer avec elles ce combat difficile.

Mais nos entreprises attendent aussi de leurs Chambres de Commerce et d'Industrie, qu'elles aient et leur offrent un projet économique, une recherche de cohérence, qu'elles soient une stimulation.

Notre rôle est maintenant de générer un tissu économique nécessaire et adapté à la période que nous vivons.

Nous nous trouvons devant ces choix et, à une époque carrefour, forte de soubresauts et de questions, nous devons nous définir clairement dans ces domaines et nous affirmer avec force.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie, représentants de droit la légitimité commerciale et industrielle, il nous appartient de le rester de fait. Charge à nous de démontrer que nous ne sommes pas seulement là, mais que nous le pouvons.

SOS TIRAGES - SOS TIRAGES - SOS TIRAGES - SOS TIRAGES - SOS TIRAGES - SOS TIRAGES

**ENFIN LA PHOTOCOPIE COULEUR EN BRETAGNE !**

- PROSPECTUS
- PETITES ET GRANDES SÉRIES
- TRANSPARENTS POUR RÉTROPROJECTION

1,95 H.T. pièce pour 1 000 exemplaires en 21 x 29,7

Le tireur le plus rapide de l'Ouest... **SOS.tirages** 3, place Saint-Germain, 35000 RENNES Tél. : (99) 79.36.52

# Crédit Confort UCB. La certitude d'être payés.



Ainsi, vous serez réglé au plus vite.

Le crédit confort UCB c'est une formule de financement souple et rapide permettant à vos clients de réaliser immédiatement tous les travaux qu'ils désirent vous confier. Aussitôt le prêt accordé, un chèque est établi à votre ordre.

Pour en savoir plus sur le crédit confort UCB, téléphonez à Brest : Josiane Kermel (98) 80.02.82 à St-Brieuc : Françoise Berthe (96) 61.40.86, à Rennes : Annick Picquart (99) 67.37.37.



**Pour construire l'avenir.**

**A RENNES, LILLE ou BORDEAUX votre BUREAU ou AGENCE pour moins de 3 000 F H.T. par mois**

MEDIA BUREAUX le tient à votre disposition au gré de vos affaires pour 1 jour, 1 mois, 1 an. Le bureau est aménagé : mobilier, matériel, secrétaires, téléphone, telex, photocopieurs, etc...

D'un accès aisé des gares, aéroports et axes routiers, les centres d'affaires MEDIA BUREAUX situés dans des immeubles de standing offrent tous les services que vous attendez de votre secrétariat.

MEDIA BUREAUX c'est aussi :  
- La domiciliation des Sièges Sociaux,  
- Les permanences téléphone et télex,  
- la dactylographie à façon sur IBM ou traitement de texte Rank Xerox.

**MEDIA BUREAUX**

9, rue de Suède  
35100 Rennes  
Tél. (99) 51.82.44  
Télex JB Servi 740084 F

**CENTRE D'AFFAIRES**

## DOSSIER

\* Innovation  
\* Propriété industrielle

\* Information scientifique et technique

# Regarder l'avenir industriel en face

Combien d'idées demeurent au stade de projets faute d'avoir pu se traduire en produits ou en procédés nouveaux ? Combien de produits nouveaux ne permettant pas aussi aux entreprises de retirer tous les fruits espérés faute de protection ? Combien d'inventeurs et de responsables d'entreprises ne se sentent-ils pas en tout cas désarmés face à tout ce qui concerne l'innovation.

C'est pour répondre à de telles questions — et à bien d'autres... qu'une journée vient de se dérouler à Rennes le 25 novembre dans les locaux du C.C.E.T.T. (Centre Commun d'Études de Télédiffusion et de Télécommunications) sur le thème « innovation et propriété industrielle ».

Environ deux cents chercheurs, chefs d'entreprises et élus politiques comme socio-économiques se sont donc retrouvés pour cette journée au cours de laquelle ont été présentés successivement les moyens propres à favoriser l'innovation en Bretagne. Le colloque lui-même devait d'ailleurs se poursuivre par l'inauguration du Centre Régional de l'Institut National de la Propriété Industrielle et par celle de l'Agence Régionale de l'Information Scientifique et Technique, l'A.R.I.S.T.

L'imagination créatrice de notre pays serait-elle prise en défaut et le déficit de notre balance cérébrale calculera-t-il celui de notre balance commerciale. En tout cas si cette situation devait persister, il en résulterait un risque sérieux de dépendance technologique à l'égard de l'étranger.

Il semble bien en fait que nombre de chercheurs, voire d'entreprises s'arrêtent trop vite sur le chemin de l'innovation et qu'ils négligent bien souvent

l'investissement que constitue le brevet. Innover ne suffit pas, encore faut-il pouvoir défendre le résultat de ses travaux.

C'est précisément dans une telle perspective que s'inscrit l'action de l'Institut National de la Propriété Industrielle qui vient de créer un Centre Régional à Rennes.

- Après de ce centre, les entreprises, inventeurs et chercheurs peuvent :
- Se renseigner : sur tous les problèmes de propriétés industrielles (brevets d'invention, marque de fabrique, de commerce ou de service, dessins et modèles).
  - Consulter : un important fonds documentaire concernant :
    - Les brevets d'invention (textes des demandes et des brevets publiés, abrégés, fichiers classés par matières et par déposants).
    - Les marques (marques nationales et internationales, tables alphabétiques par dénominations et par nom de déposant).

Un déséquilibre inquiétant.

En 1982, les Français ont déposé en France à peine 11.000 demandes de brevets, alors que dans le même temps il en était déposé deux fois en Grande-Bretagne, trois fois en Allemagne, six fois aux États-Unis et... dix-huit fois plus au Japon ! De la même façon les Français ont déposé dans ces mêmes pays industriels trois fois moins de brevets que les ressortissants de ces pays n'en ont déposés en France. Aujourd'hui moins d'un brevet sur quatre protégés chez nous, est d'origine nationale...

Ci-contre, de gauche à droite, pendant l'inauguration des locaux rennais de l'INPI et de l'A.R.I.S.T. : MM. Combaldu, Directeur de l'INPI, le Président Taveris, le Président Méhaignerie, M. Le Blanc, Chef du Centre Régional de l'INPI et le Président Bazantay (photo Fichoux-Rennes)



## DOSSIER

- Les dessins et modèles (bulletin officiel et tables alphabétiques par nom de déposants).
  - La documentation juridique relative à la Propriété Industrielle.
  - Interroger : les bases de données des brevets français et européens, les familles de brevets, la classification internationale, les recherches de marques et de noms commerciaux.
  - Obtenir : les formulaires, notices, guides nécessaires aux opérations de dépôts des brevets, des marques et des dessins et modèles, les enveloppes Soleau.
  - Les reproductions de tous les documents disponibles.
  - Déposer : les demandes de brevets (français, européens, PCT), les demandes d'enregistrement de marques.
- De plus, en liaison avec l'INPI, Paris, des prestations relatives au Registre National des Brevets et des Marques et au Registre National du Commerce et des Sociétés peuvent être fournies : état de paiement des annuités, copies des inscriptions, copies des comptes et bilans des sociétés.

### Un pôle attractif de première grandeur

En fait, on s'aperçoit que l'INPI dépasse le seul rôle de conservateur des brevets et autres marques. Il apparaît désormais comme un véritable instrument de stimulation de l'activité créatrice en dépassant sa mission d'information.

L'information, telle est également la préoccupation fondamentale de l'A.R.I.S.T., un service que la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie vient de mettre en place au centre d'affaires Patton à Rennes, dans l'immeuble de l'ANVAR et à quelques mètres de celui de l'INPI précisément. L'ensemble constitue désormais un pôle attractif de première grandeur pour les P.M.I. bretonnes.

Au moment où les systèmes de diffusion de l'information connaissent une mutation sans précédent, les entreprises de leur côté souhaitent disposer dans des délais rapides du maximum d'informations indispensables avant de prendre des décisions. Ces informations, qui sont essentiellement techniques, juridiques et technico-économiques, sont de plus attendues sous une forme directement utilisable par l'entreprise.

Absorbés par la gestion du quotidien et faute de temps ou de moyens, les dirigeants d'entreprises recherchent l'appui d'un service spécialisé. Avec la mise en place de l'A.R.I.S.T. Bretagne,

ce service est désormais disponible dans la région.

Animé par M. Michel Sorel et disposant par ailleurs d'une antenne à la Maison de l'Innovation de Lorient, l'A.R.I.S.T. peut :

- rechercher toute information scientifique et technique en utilisant les sources régionales, nationales et internationales,
- constituer des dossiers documentaires faisant le point d'une question donnée,
- avertir l'utilisateur à sa demande des publications et des données scientifiques et techniques disponibles concernant les questions qui l'intéressent,
- identifier et localiser les outils d'information permettant de satisfaire les besoins exprimés (adresses de spécialistes, fichiers d'organismes, instruments de références, bases et banques de données) et en tester l'efficacité,
- en liaison avec les syndicats professionnels, l'ANVAR, l'INPI, informer les P.M.I. de ce qu'il est indispensable de connaître en matière de brevets, normes...

Pour répondre à sa mission, l'A.R.I.S.T. est dotée des moyens de diffusion, de l'information la plus modernes et dispose de la collection complète des normes AFNOR.

### Recherche et industrie : favoriser l'information

Outre la mise en place de ces deux nouvelles structures régionales destinées à favoriser l'innovation en Bretagne, que sont l'INPI et l'ARIST, la journée du 25 novembre a été par ailleurs l'occasion de la présentation officielle de l'inventaire de la recherche scientifique et technique en Bretagne réalisée par l'ANVAR (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche) pour favoriser l'information réciproque des deux partenaires privilégiés que devraient toujours demeurer la recherche et l'industrie.

L'importance du potentiel breton en matière de recherche est maintenant bien connue. Il est constitué de laboratoires d'importance nationale, tournés notamment vers l'électronique, la mer, l'agriculture et l'agro-alimentaire.

Les P.M.E. de la région ont un besoin impératif d'innover, de moderniser leurs techniques de production, de diversifier leurs produits.

Cependant, les centres de recherche ignorent souvent les problèmes qui se posent aux entreprises et les entreprises méconnaissent les travaux réalisés

dans les centres de recherche localisés dans la région.

### Un annuaire de la recherche régionale

Pour atténuer ce cloisonnement néfaste au développement économique et favoriser le transfert technologique par un rapprochement recherche-production, la Délégation Régionale ANVAR a entrepris la réalisation de l'annuaire de la Recherche Scientifique et Technique en Bretagne avec pour objectifs de :

- faire connaître l'activité des laboratoires implantés en Bretagne, accessibles aux P.M.E. ;
- inciter les laboratoires à développer leurs relations avec les entreprises et entre eux ;
- orienter les entreprises vers les compétences scientifiques et techniques susceptibles de les conseiller et les aider lors de la mise au point de leurs produits ou procédés.

### Priorité désormais à la "matière grise"

Conscient de la nécessité de disposer d'un fichier à jour, facilement actualisable, accessible à tous et disponible en permanence, l'Établissement Public Régional de Bretagne a appuyé cette démarche en contribuant financièrement à cette opération. Il a ainsi été possible de concevoir l'annuaire de la recherche sous forme d'une banque de données informatisée, accessible par liaison télématique à partir de nombreux terminaux.

L'inventaire régional a été réalisé avec l'aide de la Banque des Connaissances et Techniques, à partir de la banque de données sur les laboratoires français, LABINEO, qu'elle a élaborée. Le fichier informatisé existant a été adapté aux besoins de la région.

Aujourd'hui plus que jamais, le développement, voire la survie de bien des entreprises dépend de leur capacité à améliorer et à renouveler leurs produits ou leurs procédés. La recherche, l'innovation, la priorité à la "matière grise" constituent désormais une démarche essentielle. Comme la journée du 25 novembre l'a démontré, elles sont désormais bien en place dans notre région pour mieux aider nos entreprises à regarder l'avenir en face. ■

## LE POINT SUR

# La Bretagne, région d'avenir en Europe pour la bio-industrie

La bio-industrie, vous connaissez ? Les plus attentifs lecteurs de la Bretagne Économique se souviennent de la présentation en novembre 1981 d'une unité-pilote de production de bio-gaz à partir de fumier, réalisée par « Le Père Dodu » à Pleucadeuc. Beaucoup reste à faire dans ce domaine. C'est pourquoi le C.E.L.I.B. (Comité d'Étude et de Liaison des Intérêts Bretons) vient de faire paraître, avec le concours du Crédit Agricole, un document d'une trentaine de pages intitulé : « La Bretagne, région d'avenir en Europe pour la bio-industrie ».

Le même nombre d'agriculteurs que le Danemark, et les Pays-Bas. Avec ces deux pays, elle se situe parmi les toutes premières zones d'élevage en Europe.

### Un potentiel énorme

En effet, sur 6 % du territoire français, elle possède 18 % des bovins, 36 % des volailles et 48 % des porcs de place une part sans cesse croissante de ses productions. Les cinq départements bretons produisent ainsi aujourd'hui 1.300.000 tonnes de viandes par an, 185.000 tonnes de fromage, 300.000 tonnes de poudre de lait écrémé, etc... (lactosérum, lactose, caséine).

Son climat doux et humide favorise un développement remarquable de la biomasse végétale et permet des rendements très élevés pour les plantes protéagineuses (luzerne, ray-gras, lupin, trèfle), les plantes glycosées (betteraves, topinambour, etc...), ainsi que pour de nombreuses essences forestières (eucalyptus, séquoia, saule, peuplier, etc...).

Malgré sa spécialisation dans les productions animales intensives, la Bretagne envisage le développement complémentaire de certaines productions végétales, notamment dans sa zone intérieure, pour l'alimentation animale et pour l'industrie.

Agricole, la Bretagne est aussi la première région maritime française avec 750 km de côtes, des ports nombreux, la moitié des pêcheurs français, la moitié du poisson débarqué dans les ports français, 60 % de la production française d'algues, une place très importante dans la conchyliculture et l'aquaculture. Elle produit près de 75 % des conserves de poisson en France.

Agricole, la Bretagne est aussi la première région maritime française avec 750 km de côtes, des ports nombreux, la moitié des pêcheurs français, la moi-



La fermentation du pain, acte simple par excellence, dont Pasteur a découvert qu'elle était l'œuvre des microbes, a été mise à profit par les hommes pendant des siècles sans qu'ils en connaissent les mécanismes.

Aujourd'hui, l'exploitation systématique du travail microbien annonce, au même titre que l'irruption des micro-processus, un bouleversement des procédés industriels susceptible d'apporter des réponses aux grands problèmes de l'heure. Énergie, santé, pollution, ce sont les microbes qui feront la révolution.

Il a fallu, il y a quatre ans, que le rapport sur les « Sciences de la Vie », des professeurs François Gros, François Jacob et Pierre Royer, pour que la France découvre qu'en dépit de ses prix Nobel pastoriens, elle risquait fort de rater cette révolution bio-industrielle comme elle avait raté celle de l'informatique, et que l'exemple ou le défi venait, là encore, des deux rives du Pacifique : du Japon et de Californie.

Mais la Bretagne, dans ce domaine, n'a pas encore perdu sa place. Première région agricole française, elle compte à peu près la même superficie agricole et

## LE POINT SUR

té du poisson débarqué dans les ports français, 60 % de la production française d'algues, une place très importante dans la conchyliculture et l'aquaculture. Elle produit près de 75 % des conserves de poisson en France.

Déjà, à Lorient, la Compagnie du Poisson produit par hydrolyse enzymatique plusieurs milliers de tonnes de concentrés de protéines solubles par an à partir de déchets de poisson.

### Région d'avenir en Europe

Pour les innovateurs, les investisseurs et les créateurs d'entreprises, cela signifie que la région est une des grandes régions d'avenir en Europe et peut-être dans le monde pour le développement des bio-technologies.

Elle représente un marché important (fertilisants, aliments du bétail, produits phytosanitaires, produits vétérinaires, fournitures pour les industries agro-alimentaires), mais elle possède surtout un gigantesque gisement de matières premières, qui a tout intérêt à être valorisé sur place pour réduire les frais de transport et conserver toutes les qualités à des matières souvent fragiles et périssables.

Certains produits de haute valeur pour la médecine, la pharmacie et divers

débouchés ne se trouvent contenus qu'en proportions infiniment petites dans le sang, le lait, les glandes, les algues ou d'autres matières, et ne sont donc économiquement récupérables que là où d'énormes quantités de matières premières sont disponibles, comme c'est le cas en Bretagne.

A Ploërmel, VALORI 5 produit de l'héparine, anticoagulant utilisé en chirurgie, à partir des déchets provenant de abattoirs de porcs de la région.

Également, premier bassin laitier français (23 % de la collecte française), la Bretagne produit 6,5 milliards de litres de lait par an, plus de 50.000 tonnes de poudre de lactosérum, 12.000 tonnes de caséine (le 1/3 de la production française), près de 15.000 tonnes de lactose... L'unique usine française de production de pectines se trouve à Redon. Plus de 30 millions de litres de sarg sont disponibles chaque année à la sortie de ses abattoirs, ainsi que des dizaines de milliers de tonnes d'autres sous-produits.

C'est une chance historique à saisir, au moins aussi importante que celle qu'a constituée il y a 15 ans le décollage des industries téléphoniques et électroniques.

### Un prolongement naturel

La bio-industrie ne sera pas en Bretagne une greffe artificielle nécessitant un soutien financier massif de l'État. Elle apparaît au contraire comme le prolongement naturel des activités agricoles et agro-alimentaires de la Bretagne d'aujourd'hui, le moyen de mieux valoriser tous ses produits et sous-produits, d'élargir ses débouchés commerciaux, d'accroître le dynamisme et la compétitivité de son économie en valorisant des atouts que peu d'autres régions d'Europe possèdent au même degré. Ce sont des milliers d'emplois nouveaux qui sont en jeu pour les 20 prochaines années. La Bretagne intérieure, qui connaît aujourd'hui un grave déclin démographique, peut trouver un nouvel élan économique dans ce domaine.

La réussite de cette révolution technologique dépend des Bretons eux-mêmes, et spécialement de tous les responsables économiques et politiques de notre région. Il est important que tous soient bien conscients de l'importance et de l'urgence de cet enjeu et fassent le maximum pour que l'économie bretonne toute entière prenne sans plus tarder ce nouveau tournant industriel.

## PROMOTION INDUSTRIELLE

# "Construire aujourd'hui : le bois"

Tel est le thème de la campagne de sensibilisation lancée par l'association « Bretagne Promobois Construction » en collaboration avec la « Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine », et qui a été inaugurée le 14 octobre à l'union des syndicats patronaux du bâtiment à Saint-Grégoire par M. Magnier, président de « Bretagne Promobois Construction » et M. Loisel, président de la « Caisse Régionale de Crédit Agricole ».

Le Crédit Agricole, financier traditionnel de la filière bois, depuis l'amont jusqu'à l'aval au niveau des industries de transformation du bois, prouve dans l'association Bretagne Promobois Construction un prolongement normal de sa mission.

Informar, montrer, démentir, sont les outils indispensables pour convaincre sur l'opportunité des maisons à ossature bois.

Aussi, cette opération se présente sous la forme d'un montage audio-visuel et d'une exposition où, sur les treize panneaux, sont abordés différents aspects concernant le bois dans la construction et les possibilités de financement particulièrement avantageuses mises en place par le Crédit Agricole. Un regard sur le passé, dans le monde et dans notre département prouve bien que le bois est le matériau de construction de toujours et de partout.

L'exposition passera par les quelques cinquante bureaux du Crédit

Agricole d'Ille-et-Vilaine où elle sera visible du mardi au samedi. Le vendredi de cette même semaine, est organisée une soirée spéciale où professionnels du bois et de la construction, propriétaires de maison à ossature bois et techniciens du financement apporteront les précisions demandées par le public.

Cette opération sera également lancée dans les Côtes-du-Nord, la Finistère et le Morbihan dans le courant de 1984.

Pour tout professionnel du bois et de la construction, intéressé pour participer à la promotion du bois et de ses dérivés dans la construction, il lui est rappelé que l'association Bretagne Promobois Construction est très ouverte, et que les conditions d'adhésion sont :  
- de 1000 frs pour les entreprises industrielles  
- de 500 frs pour les entreprises artisanales (moins de 10 salariés), bureaux d'études, architectes, etc...

1000<sup>ème</sup> TSX  
région ouest

Telemecanique  
les solutions de progrès

1000 automates programmables TSX  
livrés dans la seule région ouest par Telemecanique,  
le leader français en constituants d'automatismes industriels

Par son souci de l'innovation, Telemecanique a développé des constituants de toutes technologies électroniques, électromécaniques et pneumatiques : contacteurs, disjoncteurs-moteurs, variateurs de vitesse, relais, sectionneurs, temporisateurs, compteurs, auxiliaires de commande, de signalisation, interrupteurs de position, détecteurs de proximité, automates programmables, canalisations électriques et autres.

Son offre globale en automatismes permet de couvrir tous les secteurs de l'industrie avec le service d'un spécialiste.

Ce 1000<sup>ème</sup> TSX, pour la seule région ouest, c'est la preuve du dynamisme de l'industrie régionale et de la présence Telemecanique en automates programmables.

Telemecanique région ouest: 5 agences, 1 centre technique, plus de 60 points de vente distributeurs officiels intégraux.



Direction Régionale Ouest: 10, rue de la Dutée - Case Postale 0501 - 44805 Saint-Herblain Cedex - Tél.: (40) 43.01.04 - Téléc.: 710 794 F



Renseignements : Bretagne Promobois Construction  
C.R.C.I. de Bretagne B.P. 3214  
35013 RENNES CEDEX Tél.: (99) 30.51.34

LE BOIS : matériau de  
construction de toujours...

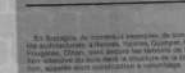


## ...et de partout

A partir de la polyvalence de la production au cœur de son territoire et de sa maîtrise, le bois se retrouve en 40 pays de monde.

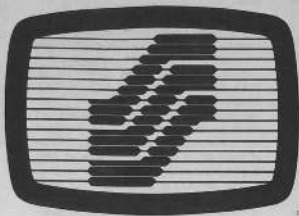


Notre savoir-faire technique et notre maîtrise du bois comme matériau de construction.



# OBJECTIF: RENTABILITÉ

## MIEUX... ET PLUS VITE.



**HAUTES  
PERFORMANCES**

**SÉCURITÉ**



**CONSULTEZ VOTRE AGENCE RÉGIONALE**

RENNES : Rue du Bas-Village - Z.I. du Sud-Est - 35135 CHANTEPIE  
Tél. (99) 53.55.33

qui assure la diffusion et la maintenance des équipements INFORMATIQUE et TELEMATIQUE des Sociétés CSEE, SAGEM, SAT

Nom \_\_\_\_\_ Société \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Je suis intéressé par : Système de Gestion  Traitement de textes  Télée  Modem  Console graphique  Répondeur  Autres produits   
Cliquez à l'intérieur de cette agence régionale



Traitement de Textes TCE 600 SAGEM



Console graphique AFIGRAF CSEE



Répondeur Téléphonique CSEE 930  
1<sup>er</sup> en France



Système de Gestion SAGEM L



Télex SAGEM  
1<sup>er</sup> en France - 2<sup>e</sup> du monde



Modem SAT  
1<sup>er</sup> en France



CSEE - SAGEM - SAT

### EMPLOI

## Les nouveaux contrats emploi - formation

Leur intérêt n'est plus à démontrer tant pour les jeunes qui peuvent acquérir des connaissances pratiques complémentaires, que pour les entreprises qui peuvent ainsi former le personnel dont elles auront besoin, dans des conditions financières raisonnables.

La nouvelle gamme comporte trois types principaux de contrats :

#### Le contrat emploi orientation

Le contrat emploi-orientation concerne les jeunes de 18 à 26 ans sans formation. C'est un contrat de travail à durée déterminée d'au moins quatre mois, comportant une phase orientation formation de quatre-vingts heures payées par l'État sur la base de 46 F l'heure.

L'employeur nomme un salarié qualifié responsable du jeune dans l'entreprise et autorise ce dernier à participer pendant les heures de travail aux séances d'évaluation-orientation organisées par l'A.N.P.E., dans une limite de trente heures.

Une convention doit être signée entre l'employeur et l'État avant l'embauche. Ce contrat qui constitue, en fait, une période d'essai de quatre mois pour le salarié et pour l'entreprise peut être suivi d'un contrat emploi formation.

#### Le contrat emploi adaptation

Il concerne les jeunes de moins de 26 ans, déjà qualifiés, c'est-à-dire titulaires d'un diplôme technique ou professionnel ou ayant suivi une formation y conduisant. C'est un contrat à durée déterminée de un an comportant une durée forfaitaire de cent cinquante heures de formation.

Cette formation peut se faire dans l'entreprise. L'aide de l'État est de 46 F de l'heure pour chacune des cent cinquante heures prévues, payées en deux versements, moitié à la signature de la convention, moitié à la fin du contrat. Le dossier de convention doit être adressé à la Direction Départementale du Travail, dans un délai de un mois après l'embauche.

#### Le contrat emploi formation

Destiné aux jeunes sans emploi de 18 à 26 ans, il peut dans certains cas, laissés à l'appréciation de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, concerner des jeunes de 17 ans, certaines femmes, certains travailleurs

handicapés et des chômeurs de longue durée. C'est un contrat à durée déterminée de un an minimum mais qui peut aussi être conclu pour une durée indéterminée.

Il existe deux types de contrat :

- le contrat emploi-formation d'insertion pour lequel la durée de formation variera de deux cents à quatre cent quatre-vingt-dix-neuf heures. Il permet au salarié embauché ayant déjà une qualification de base de s'adapter exactement à son poste de travail.

- le contrat emploi-formation de qualification. D'une durée de deux ans qui comporte une période de formation incluse entre cinq cents et mille deux

cents heures, il est destiné à donner une réelle qualification à un salarié qui en est dépourvu.

Dans les deux cas, l'employeur doit signer une convention avec l'État, dans un délai maximum de trois mois après l'embauche. Celle-ci doit comporter un plan de formation qui, dans le cas d'un contrat emploi-formation de qualification, devra aboutir, si possible, à l'obtention d'un diplôme.

#### Entreprises bénéficiaires

Pour l'ensemble de ce dispositif, toutes les entreprises à l'exception des entreprises de travail temporaire, des employeurs de concierges, employés d'immeubles à usage d'habitation, employés de maison.

L'interlocuteur des entreprises sera obligatoirement l'A.N.P.E. pour les contrats emploi-orientation et pour les autres types, soit l'A.N.P.E., soit la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi.

Pour toutes informations, les entreprises peuvent interroger leur Union Patronale, leur Syndicat Professionnel ou leur Chambre de Commerce.

Compte pour le Développement Industriel

**CODEVI**

10 000F\* à 7,50% net d'impôt.

*C'est partout...*

\* Disponible à tout moment

**CODEVI**

**+ LIVRET BLEU:**

68 000F\* à 7,50% net d'impôt.

*C'est au CMB!*



**Crédit Mutuel de Bretagne**

TOUS NOS PROBLEMES SONT RESOLUS AVEC IMPACTS ORGANISATION

PLAN DU METROPOLITAIN DE LA VILLE DE PARIS

BIENVENUE

**impacts** organisation  
Conseils · analyses  
programmation  
travaux à façon  
télé-informatique

## Dans les 4 départements bretons plus de 6000 personnes déjeunent chaque jour avec Ticket Restaurant.

Plus de 250 entreprises de Bretagne - au total plus de 6 000 personnes - ont choisi de déjeuner chaque jour avec Ticket Restaurant. Quelle que soit leur situation géographique: ville, village ou pleine lande.

Leur secteur d'activité: des banques aux laiteries, des organismes para-publics aux industries agro-alimentaires, des hypermarchés aux pêcheries en passant par des entreprises de transport, d'électroménager, etc.

**Pour les entreprises, Ticket Restaurant est la solution**

- **la plus économique:** pas d'investissement, pas d'immobilisation de capital. L'employeur choisit lui-même la valeur des titres, entre 4 et 17 francs (bientôt 24 francs conformément à la nouvelle loi de Finances). Il participe pour 50% à l'achat de ces titres. Jusqu'à concurrence de 8,50 F limite prévue par la loi (bientôt 12 F selon la nouvelle législation). Cette participation est exonérée de charges sociales et fiscales.

- **la plus rapide à mettre sur pied:** un simple coup de fil et un Délégué Régional rend visite à l'entreprise. Une semaine après, votre personnel peut déjà bénéficier des titres Ticket Restaurant.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent adopter la formule TR pour une période temporaire (hors de travaux dans leur restaurant d'entreprise par exemple).

- **la mieux adaptée à votre région:** Ticket Restaurant possède un bureau permanent à Nantes. Délégués Régionaux et Secrétaires Régionaux résident sur place toute l'année. Ils connaissent la vie et les problèmes locaux et peuvent régler les questions urgentes des entreprises de la région. C'est ce qui fait la différence. C'est ce qui fait la qualité de la régionalisation TR.

- **la plus performante quant aux délais de livraison:** vos titres sont remis au transporteur dans les 48 h suivant l'arrivée de votre commande. Voilà une belle preuve d'efficacité.



Geneviève Baines  
Déléguée Régionale

**Pour les employés, c'est la formule - la plus agréable:**

on sort, on se change les idées. On choisit sa crêperie, son restaurant, son snack; il y en a plus de 2.250 rien que dans les 4 départements bretons.

- **la plus intéressante:**

le patron paie 50 à 60% de la valeur du titre. L'employé ne paie pas d'impôt sur la participation de son employeur. Et pour lui c'est appréciable!

Un peu plus, un peu mieux: TR n'a jamais cessé d'appliquer cette devise à la lettre. Résultat: il est depuis 22 ans le numéro 1 des titres restaurant en France.

TR, la meilleure façon de déjeuner pour les entreprises de 1 à 10.000 personnes.



**ticket restaurant**

Geneviève BAINES  
Ticket Restaurant

Délégation Régionale Ouest  
1, rue Julien Videman  
44200 Nantes  
tél.: (40) 47.58.35 ou 48.09.44

## A VERN, B.M.T.I. s'agrandit

Jeune société dynamique, B.M.T.I. a désormais franchi le cap des entreprises en pleine mutation en préparant résolument et fermement l'avenir qui s'ouvre devant elle.

Bien sûr, une grande place est donnée aux investissements et aux innovations en se situant à la pointe de l'avance technologique des machines outils et en pratiquant une politique résolument qualitative du service.

Entreprise très spécialisée dans la chaudronnerie et la tuyauterie industrielle pour l'agro-alimentaire, les industries pétrolières, les chaufferies industrielles, les réseaux d'assainissement (acier) et les stations d'épuration, B.M.T.I. vient d'emménager, depuis le 10 octobre, à Vern-sur-Seiche dans des locaux industriels plus fonctionnels correspondant davantage à sa mission.

Là, des ateliers de 700 m<sup>2</sup> complétés par des bureaux de 120 m<sup>2</sup> permettent d'abriter le matériel lourd dont B.M.T.I. est actuellement doté pour répondre aux besoins de sa clientèle. C'est ainsi, qu'entre autres, une presse plieuse FAVRIN à commande numérique type CNC munie d'un programme à 1000 plus a pris place aux côtés d'une



cisaille 3000 x 10, un ensemble de soudage MIG, 60 postes TIG, un groupe autonome de soudage, sans compter les 17 véhicules de service qui sillonnent depuis près de deux ans les routes de France.

Créé en juillet 1981, B.M.T.I. a déjà participé à la création de 65 emplois nouveaux. Mais il faut reconnaître qu'avec sa récente implantation les possibilités d'extension sont capables de faire prendre une nouvelle orientation à l'entreprise. Meilleurs témoins de sa vitalité les chiffres parlent d'eux-mêmes : capital augmenté de 100.000,00 Frs à 950.000,00 Frs en deux ans.

Dans ces conditions les hommes de B.M.T.I. croient en l'avenir et veulent participer activement à son élaboration. Aussi, quel que soit le secteur d'activité choisi la politique de B.M.T.I. sera toujours la même : conjuguer la technologie et le commerce tout en gagnant du temps et en s'organisant mieux, du monteur au chef de chantier, en passant par l'ouvrier spécialisé et le chef d'équipe.

### B.M.T.I.

Zone artisanale de la Motte  
35230 VERN-SUR-SEICHE  
Tél. (99) 62.85.90 - Téléc. 740377



## L'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Bretagne

Créée en 1962, l'E.S.C.A.E.B. est un établissement d'enseignement commercial supérieur reconnu par l'État. Elle fait partie du groupe des dix sept écoles supérieures de commerce, délivrant le même diplôme d'état. Sans rien renier de la finalité du groupe des écoles, elle apporte un très large tribut au développement régional en mettant à la disposition des entreprises bretonnes des cadres efficaces et parfaitement armés.

L'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Bretagne est la seule grande école de ce type pour les 4 départements bretons. Les élèves sont recrutés à partir d'un concours national commun aux 17 ESCAE et nécessitant de un à deux ans d'études, après le baccalauréat, dans les classes préparatoires au Haut Enseignement Commercial. L'ESCAE gère cinq classes préparatoires qui lui sont propres (quatre à Brest et une à Rennes). Le programme ESCAE comprend ensuite trois années d'études qui sont sanctionnées par un diplôme d'État, le D.E.S.C.A.F. (Diplôme d'Études Supérieures Commerciales, Administratives et Financières) ; il est attribué aux étudiants qui ont satisfait à toutes les épreuves imposées au cours de la scolarité et à celles de l'examen national de fin de troisième année.

### UNE PEDAGOGIE ACTIVE

Dans ce cadre, Sup de Co Brest s'est fixé un double objectif : assurer la formation généraliste propre à toutes les Sup de Co, et marquer résolument sa vocation régionale par la connaissance de l'environnement et la satisfaction des besoins spécifiques de l'activité régionale.

L'une des principales caractéristiques de l'ESCAEB est sa pédagogie active, évolutive, élaborée au sein d'un Conseil d'Enseignement dans lequel les étudiants ont une large représentation. L'école dispense un enseignement de haut niveau avec des méthodes modernes et scientifiques de gestion, tout en collant au maximum aux entreprises. Sous la conduite d'une équipe de professeurs hautement qualifiés, elle offre un

cadre d'études parfaitement adapté aux exigences de programmes modernes : on y trouve de nombreuses salles, des laboratoires de langues, un équipement informatique et un système de télévision en circuit fermé.

### ... TOUT AU LONG DES TROIS ANNEES

Les élèves de l'ESCAEB reçoivent une formation généraliste de gestion des entreprises durant les deux premières années de leur scolarité ; cette formation de base est complétée en troisième année par des options de haut niveau (marketing ; finances-comptabilité, D.E.C.S., management et informatique dans les PME, commerce international, administrations publiques, banques, assurances).

Dans le cadre de cette pédagogie active, il est établi des contacts permanents avec les entreprises dont les problèmes servent de support à des études pratiques. Ces contacts se prolongent pour les élèves par des stages d'étude et des missions en entreprises qui permettent de concrétiser en permanence l'enseignement reçu. L'accent doit être mis sur la « mission entreprise » qui se situe en début de troisième année. Cette mission, d'une durée de deux mois, est élaborée d'un commun accord entre l'entreprise et l'école ; son thème est parfaitement défini et elle se déroule sous la surveillance et le concours de professeurs spécialisés. Tout au cours de la troisième année, et dans le cadre des études d'option, plusieurs opérations réelles dites « sur le terrain » sont également menées dans des entreprises, ces actions sont décentralisées géographiquement et se situent sur l'ensemble des départements bretons. Cette formation permet aux élèves de découvrir et de maîtriser le contexte régional tant sous l'angle des conditions économiques que celui de ses aspects psycho-sociologiques.

Suite page 16



A l'ESCAEB le cadre d'études est parfaitement adapté aux exigences pédagogiques d'aujourd'hui



## BREST

Ces méthodes qui mettent le plus souvent possible l'étudiant en contact avec l'articulation des différentes fonctions de l'entreprise, assurent, non seulement la transmission du savoir, mais aussi le développement de la personnalité : ainsi formés, les diplômés de l'ESCAEB ont acquis une adaptabilité certaine qui leur permet de s'intégrer très rapidement dans les entreprises et d'être opérationnels dans un temps minimum. Les débouchés proposés à ses diplômés sont actuellement très variés et très satisfaisants, tant au plan des responsabilités confiées qu'au plan des rémunérations offertes.



## La taxe d'apprentissage 1983

### Origine et historique

La taxe d'apprentissage est un impôt direct dû par les entreprises industrielles et commerciales et payable avant le 28 février de chaque année pour l'exercice de l'année civile précédente.

Instaurée en 1925 pour favoriser et développer les actions de formations technologiques et professionnelles elle a subi au cours de son existence diverses modifications (mode de calcul et répartition).

### La base actuelle de calcul

Elle est fixée à 0,60 % du montant des rémunérations versées au personnel dans l'année civile de référence.

### La base de la répartition

salaires 1983 x 0,60 %  
= 0,10 % versement obligatoire au Trésor Public  
+ 0,50 % versement aux organismes de formation

Si l'ESCAEB forme des cadres commerciaux, administratifs, financiers, des responsables de personnel, des spécialistes de l'import-export, elle a, avant tout, l'ambition de mettre à la disposition des entreprises des hommes et des femmes jeunes, solidement armés des techniques de pointe nécessaires à l'accomplissement de leur tâche de cadre supérieur, dotés de qualités humaines, de dynamisme, d'esprit d'entreprise, ayant l'amour des responsabilités et des équipes qu'ils animent. ■

à des actions de formation première spécifiques, de soustraire le montant des centimes du versement de la taxe d'apprentissage.

Le législateur reconnaît que les actions de formation de C.C.I. sont des actions directes de chaque employeur qui paie au niveau de la taxe professionnelle une « contribution pour frais de chambre de commerce et d'industries ». Il s'agit d'un moyen remarquable, souple et libéral, qui permet aux employeurs de favoriser les actions de formation qui les concernent le plus directement.

### Exemple :

- Une entreprise qui verse, inclus dans sa taxe professionnelle, un montant de 5 000 Francs pour contribution de frais de C.C.I.

- La Chambre de Commerce et d'Industrie qui investit 20 % de son budget particulier en actions de formation spécifiques (C.F.A. : formation d'ouvriers - formation de cadres).

### Calcul de la déduction

Frais de contribution entreprise	5 000 F
x	
Taux des centimes formation C.C.I.	20 %
=	
Montant à déduire	1 000 F

L'entreprise peut donc déduire 1 000 F de sa taxe d'apprentissage mais uniquement sur la part revenant aux sections de formations qualifiées.

Salaires 1983 x 0,05 = 100 % T.A.	=
27 % section apprentissage dont 20 % formation apprentis et 7 % fonds national	+
73 % - 1 000 sections formations qualifiées O.Q. + C.M. + C.S. - frais de contribution C.C.I.	=

Une simplification : verser la totalité de votre taxe à votre C.C.I.

Votre Chambre de Commerce et d'Industrie vous offre la possibilité, en tant qu'organisme collecteur-répartiteur, de recevoir et répartir votre taxe d'apprentissage selon vos souhaits, de rédiger votre dossier de demande d'exonération, tout comme d'être le bénéficiaire de votre versement. ■

## BREST

# Informatique et carte de fidélité

Depuis la modification du plan de la rue Jean Jaurès à Brest, l'Association des commerçants s'est engagée à redonner du tonus à ce quartier commerçant long de 2,5 km. Cette étendue n'en facilite pas l'animation.

Pour lutter contre le phénomène d'usure des manifestations commerciales destinées à attirer la clientèle mouvante (sans toutefois les exclure), l'Association des Commerçants Centre Jaurès a recherché une formule permettant d'inciter les clients présents dans la zone d'achalandage à faire un maximum d'achats dans celle-ci.

C'est ainsi que fut adopté le principe de la « carte de fidélité intercommerce » avec un double objectif :  
- que le coût commerçant soit acceptable,  
- que la gratification versée au client soit intéressante et facilement réalisable.

Celle-ci se présente, côté public, sous forme d'une carte comprenant des cases à faire tamponner au fur et à mesure des achats effectués dans les commerces participants. Au bout de 2 800 F d'achat, la carte complète est récupérée par le commerçant ayant apposé le dernier cachet. En échange de celle-ci, il est remis au client 100 francs en espèces, et bien entendu une nouvelle carte.

Il est d'autre part mis à la disposition du public un plan du secteur

regroupant divers renseignements : parkings, sens uniques, administrations, agences bancaires, cinéma... et surtout le positionnement des commerçants honorant la carte de fidélité.

Côté organisateurs, cette carte est valable un an, numérotée, nominative et sans obligation. La gratification est remise immédiatement lorsque la carte est complétée. Ce dernier élément est un des principaux facteurs de la réussite du programme.

2 800 F : montant global de la carte et 100 F : gratification versée au client, est la réponse au double objectif cité plus haut. Ce qui entraîne un coût commerçant *nominal* de 4 % et dégage une marge brute pour l'association de 12 F par carte servant à couvrir les frais de gestion et de publicité.

Le coût réel au commerçant varie dans une fourchette de 1,75 % à 3 %, suivant le type de produit commercialisé, les marchandises de petit et moyen prix générant une quantité plus grande de cartes égarées.

Les frais d'impression de la carte sont pris en charge par un commanditaire et sa distribution est donc gratuite. Les frais d'impression du plan sont



partagés entre les commerçants participants et les membres associés dont la publicité se trouve sur le plan. Le coût est de l'ordre de 50 à 100 F pour un commerçant. L'association garde la propriété des tampons, tout en étant indemnisée pour les frais de fabrication.

L'objectif souhaité en allure de croisière est de 600 cartes mensuelles, d'où l'idée d'informatiser le système. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest, après avoir interrogé les entreprises d'informatique, a retenu la SAMPOG pour réaliser ce programme. Celui-ci reste la propriété de la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui pourra le mettre ultérieurement à la disposition d'autres associations et groupements. Le coût de la saisie et du traitement sont facturés par le SAMPOG à l'Association des commerçants Centre Jaurès.

Le programme tient compte pour chaque participant :

- des sommes à débiter, pour les tampons apposés,
- des sommes à créditer pour les cartes remboursées aux clients,
- de l'établissement d'une balance positive ou négative,
- de la nécessité de faire apparaître sur la somme totale dont le participant est débiteur :
  - la partie afférente au remboursement client et venant donc en déduction du chiffre d'affaires,
  - la partie afférente aux frais de gestion et venant donc s'ajouter aux frais généraux.

- de la nécessité de faire apparaître sur la partie « Frais généraux », la T.V.A.

300 cartes sont rentrées à ce jour et un traitement informatique a eu lieu. Avec l'objectif de 600 cartes remboursées mensuellement, cela représente 80 000 francs de restitués aux clients et 7 200 F de revenu brut à l'Association des commerçants Centre Jaurès.

Personnes à contacter pour renseignements complémentaires :

- Monsieur ASSAEL, Président de l'Association
- Monsieur WELLSHOFF, Chargé de Commission
- Monsieur BELLEC, A.T.C., Service Commerce, C.C.I. de Brest. ■

## Epouses d'artisans et de commerçants : des droits enfin reconnus

L'Assemblée Générale de l'Association Départementale des Epouses d'Artisans et de Commerçants s'est tenue à Brest, le lundi 14 novembre.

L'A.D.E.A.C. rappelle-t-elle, s'est créée en 1975, afin que soit enfin pris en considération le travail des épouses des commerçants et des artisans et qu'elles ne soient plus des « fantômes » de l'entreprise.

Madame ROGER, Présidente de l'association, expose les différents statuts proposés aux conjoints par la loi du 10 juillet 1982, à savoir : conjoint-collaborateur, conjoint salarié ou conjoint associé.

Pour ce faire, deux dossiers traitant de la loi et des régimes sociaux ont été remis aux nombreux participants. Chaque point fut commenté et aucune question n'est restée sans réponse.

Comme l'a fait remarquer Madame ROGER, le statut du conjoint collaborateur, semble le mieux adapté à la situation de l'entreprise familiale. En effet, il apporte au conjoint des droits personnels à la retraite, des indemnités à l'occasion de la maternité, à savoir :

3 790 Frs, plus indemnité de remplacement jusqu'à concurrence d'un même montant, même pour des heures de ménage, sans supplément de cotisations. Attribution préférentielle de l'entreprise — mandat vente de droits réels des éléments du fonds de commerce commun. « Certes, ajoute Madame ROGER, ce statut n'est pas parfait, mais il appartient toujours à notre association de veiller à son amélioration voire à sa progression ».

Le statut de salaire, quant à lui, ne peut convenir à un grand nombre d'entreprises, du fait des charges sociales importantes et de la restriction fiscale pénalisante concernant la déductibilité fiscale du salaire du conjoint (17 000 Frs/an pour les époux mariés sous le régime de la communauté).

Le troisième statut, celui de conjoint associé est « inadaptable » aux petites entreprises. Nouveauté pourtant en la matière, puisque possibilité d'une société entre époux et d'apports en industrie. Par contre, un projet de société unipersonnelle est à l'étude : projet auquel nous sommes prêtes à coordonner notre propre étude.

Interpelant les parlementaires, Madame ROGER les remercia vivement pour leur vote de la loi du 10 juillet 1982 à l'unanimité tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale et leur demanda leur aide et leur soutien pour la progression de cette loi. « Il ne faut pas que nous attendions les calendes grecques, nous sommes citoyennes françaises à part entière ».

Organisation : groupements d'aide à la gestion, à l'informatique, des S.A.P.A., pour alléger les entreprises de la « paperasserie ». Si l'on veut que le commerce et l'artisanat acquièrent leurs lettres de noblesse, soient respectées pour l'antériorité économique, pour l'emploi, pour le service, donnons un statut à notre « travailleur » dans l'ombre qu'est le conjoint. Ne le laissons pas démunir, désemparé en cas de « coups durs ».

Que le salariat soit lourd à cause des charges, que la s.a.r.l. fasse peur et complique, faites savoir autour de vous que le statut de conjoint-collaborateur est un statut qui se rapproche le plus de l'entreprise individuelle familiale.

Nous sommes complémentaires du chef d'entreprise ; mentionnées au registre du commerce ou au répertoire des métiers, nous n'aurons plus à faire la preuve de notre activité au sein de l'entreprise et puis, cette loi va progresser. Le B.I.C. gagné à deux laisse le choix au couple suivant la dimension de l'entreprise.

Nos régimes sociaux seront revus, alors il faudra bien tenir compte de la place des conjoints ; aussi, est-il important que nous soyons très nombreux.

Avant de lever la séance, Monsieur COURTOIS, Sous-Préfet a rendu hommage aux épouses d'artisans et de commerçants dont la participation est essentielle à la vie de l'entreprise.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES EPOUSES D'ARTISANS ET DE COMMERÇANTS  
Siège : Le Stang - Ste Anne du Portzic 29200 BREST - Tél. : (98) 45.84.34

Je soussignée (nom et prénom) : .....  
Adresse : .....  
Corps de métier : .....  
demande mon adhésion à l'Association des Epouses d'Artisans et de Commerçants et vous adresse ci-joint le montant de la cotisation (140 Frs) par virement postal, chèque bancaire, libellé au nom de l'Association.

Signature :

Des dossiers vous seront remis en même temps que votre carte d'adhérent.

## Une "passerelle piétons" au port de Roscoff

Pour permettre un traitement correct du trafic, la C.C.I. de Morlaix vient de doter le port de ROSCOFF d'une passerelle spécialement étudiée pour l'embarquement et le débarquement des passagers des car ferries.

D'un maniement simple et rapide, cette passerelle permet d'apporter une sécurité d'exploitation du trafic beaucoup plus importante qu'auparavant puisque les piétons empruntaient la passerelle qui était également utilisée par les voitures et camions.

De plus, les passagers embarqueront ou débarqueront directement sur le pont du car ferry ou même directement au cœur du navire.

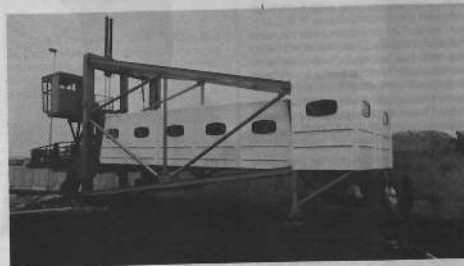


Photo ci-dessus : On peut aussi diriger les manœuvres du sol grâce à ce système très sophistiqué.

Photo ci-contre : Montée sur roues, la passerelle peut se déplacer le long du quai.



## Un grossiste en Bretagne

- Grand choix de bijoux fantaisie et classique
- Articles Mode
- Arrivages de nouveautés toutes les semaines
- Vente en laisser-sur-place dans toute la Bretagne.

39, rue du Docteur Villers  
56100 - LORIENT  
Tél. (97) 21-56-72

Magasin ouvert le lundi. Les autres jours : tél. (97) 64.10.06 pour tous renseignements et rendez-vous.

## Créateurs d'entreprises :

# Faites-vous parrainer par le club A.B.C.D.E.

Lorsqu'on rencontre le responsable d'une entreprise nouvellement créée, il n'est pas rare qu'il assimile cette création et les problèmes qu'elle induit à une sorte de nouvelle aventure moderne.

Aussi, c'est pour aider le créateur d'entreprise que vient de se mettre en place à Morlaix, A.B.C.D.E., l'Association Bretonne des Créateurs d'Entreprises : Un club cherchant à rassembler l'ensemble des chefs d'entreprises nouvellement créés pour peu qu'elles concernent l'industrie, le négoce et les services à caractère industriel et commercial.

Nous avons rencontré son président, Monsieur Jean Le Carboulléc, 51 ans, P.D.G. de la Société bretonne de mécanique de précision à Plouigneau.

« Nos buts, explique M. Le Carboulléc, visent essentiellement à accueillir le créateur, le conseiller en lui apportant notre soutien, lui permettre d'être informé.

Voilà peu de temps, j'ai créé (avec l'aide de la C.C.I. de Morlaix) mon affaire et les problèmes que j'ai rencontrés doivent de la même façon se poser à d'autres. De même l'ensemble des vingt membres qui composent pour le moment notre association possèdent tous une certaine expérience de la création d'entreprise et si beaucoup d'entre nous avaient su ce qui les attendait, il n'est pas sûr qu'ils se soient lancés dans l'aventure. C'est pour éviter quelques uns de ces embûches qu'A.B.C.D.E. a été créée. »

Pour chacun des membres de l'association, le développement de notre région passe aussi par la création d'entreprises et donc la création d'emplois. Il leur paraît donc normal de se regrouper pour faire bénéficier les autres de leur propre expérience et leur éviter des écueils.

« Un créateur est souvent seul face aux négociations à entamer avec les ban-

ques, l'administration, seul encore devant bien d'autres problèmes. A.B.C.D.E. est l'endroit où ce créateur pourra parler des problèmes qu'il rencontre et chacun des membres du club l'aidera à les résoudre surtout par le « vécu » qu'il a pu acquérir antérieurement. »

L'aspect de dialogue, l'association entre l'homme et le projet de création revêtent pour A.B.C.D.E. la plus grande importance.

« Vous savez, lorsqu'on débute ou lorsqu'on démarre une activité nouvelle, le moindre détail prend des dimensions énormes et il est souvent plus souhaitable de parler avec des gens qui ont les mêmes soucis que vous, d'échanger sur les mêmes thèmes, que de rester seul, enfermé à ruminer des solutions ! ».

Outre le fait d'être un carrefour de rencontres, le club de Morlaix se veut également efficace sur les problèmes financiers qui peuvent se poser à créateur.

« Lorsqu'une entreprise se crée, reprend M. Le Carboulléc, ce dont elle manque le plus souvent c'est d'argent. De l'argent qu'il est particulièrement difficile d'obtenir souvent faute de garanties suffisantes. C'est pourquoi, nous souhaitons passer des conventions avec des banques de façon à permettre au créateur de bénéficier de prêts d'honneur. A ce propos je puis vous dire que déjà des contacts sont pris et que des conventions vont être signées dès le début de 1984. »

Mais en tout état de cause, l'entreprise qui fera une telle demande ne pourra bénéficier des avantages présentés par ces conventions qu'après examen approfondi par les membres de l'association. Il y va de notre crédibilité.



Jean LE CARBOULLÉC  
Président de l'Association  
Bretonne des Créateurs  
d'Entreprises

Un des autres objectifs d'A.B.C.D.E. est celui de coller le plus possible avec les préoccupations de l'entreprise, qu'elles soient d'ordre fiscal, qu'elles concernent l'innovation ou l'exportation...

« C'est pourquoi nous prévoyons de faire des réunions sur des thèmes précis avec des spécialistes de ces questions pour éclairer notre réflexion. »

En fait, A.B.C.D.E. en peu de temps est devenue un point de rencontre indispensable pour le créateur et c'est ce qui fait dire à M. Le Carboulléc : « Le siège de notre association est à la C.C.I. de Morlaix (Tél. (98) 88.61.74) que ceux qui veulent entreprendre nous contactent, nous serons tout à fait heureux de les recevoir. »

## 10<sup>e</sup> Challenge des Commerçants Performants



Le 5 décembre 1983 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, en présence de Monsieur Michel Crépeau, Ministre du Commerce et de l'Artisanat, 5 commerçants bretons ont été primés.

Le jury de ce challenge, présidé par Monsieur Jean-Paul Chaton, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, a récompensé en particulier un ressortissant de la circonscription de Quimper.

En effet, le premier Marcure d'Or a été remis à M. Louis Barzic de Moëlan-sur-Mer, vendeur d'appareils électroménager, télévisions, hi-fi, radios. Le jury a particulièrement souligné la mise en œuvre dans son commerce des techniques les plus modernes de la distribution. Il faut par ailleurs souligner sa participation active à l'animation commerciale locale.

Les autres lauréats bretons sont :  
— Mme Rivoallan et  
— M. Tribout de Guingamp ;  
— M. Le Ballaguy de Dinan  
— M. Blanchet de Belz

Côtes-du-Nord  
Morbihan

« Cette année, et pour la première fois, une promotion nouvelle a été créée, au titre des « nouveaux commerçants » pour les entreprises de plus d'un an et de moins de trois ans d'activité. »

Le Président Chaton, au cours de son allocution, et après avoir rendu hommage aux efforts et à la réussite de nombreux commerçants, a attiré l'attention du Ministre sur les difficultés actuelles et à venir pour cette activité importante de notre économie. ■

## Contrat de construction de maisons individuelles

UNE PREMIERE PIERRE DANS LES RELATIONS CONTRACTUELLES « SYNDICATS PROFESSIONNELS » - « ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS »

Les signataires du protocole d'accord se sont réunis à la C.C.I. Quimper le jeudi 24 novembre 1983 afin d'apposer une signature finale aux nombreuses réunions de travail qui ont débouché sur la rédaction commune d'un contrat de construction de maisons individuelles.

Ce contrat lie donc, aujourd'hui, l'Union Patronale du Bâtiment du Sud-Finistère aux associations de consommateurs signataires.

Cette réunion, plus protocolaire que technique, a permis aux différents organismes intéressés, Chambre de Commerce et d'Industrie, Direction de la Concurrence et de la Consommation, Direction Départementale de l'Équipement, d'insister sur l'état d'esprit qui a régné autour de cette réalisation commune.

Monsieur Troalaïn, vice-président de la C.C.I., a signalé le « nouveau dialogue qui s'instaure entre partenaires de la vie économique », « s'est félicité des excellents rapports qui se sont établis au cours de ces débats entre les différentes personnes et a souhaité que d'autres rencontres de ce type se renouvellent dans le même esprit. »

MM. Roumaroux et Poulliquen de la Direction de la Concurrence et de la Consommation, qui ont apporté un soutien technique très précieux à la rédaction du contrat, font remarquer l'efficacité de la coopération autour de ce contrat de construction qui constitue « un investissement très sensible » pour la majorité des ménages.

MM. Le Brit et J.-P. Palud, représentant l'Union Patronale du Bâtiment du Sud-Finistère, voient en ce contrat un atout majeur pour l'industrie locale du bâtiment, car il représente pour eux un argument publicitaire, juridique, convaincant et respectable envers les acquéreurs de maisons individuelles.

M. Chaton, président de la C.C.I. Quimper, s'est félicité de cette naissance en précisant que ce contrat sera présenté au prochain comité directeur de l'Assemblée permanente des C.C.I. et en

faisant remarquer que sa Compagnie consulaire avait été choisie pour mener des expériences pilotes dans le domaine des relations « professionnels-consommateurs ».

En l'absence de M. le Préfet retenu au Conseil général, M. de Boisdeffre, directeur de cabinet, félicitait l'ensemble des personnes présentes pour « cet événement économique remarquable ».

Le contrat de construction de maisons individuelles comprend :

1. l'objet du marché ;
2. l'exécution des travaux ;
3. les conditions financières et notamment les modalités de calcul d'actualisation du prix en fonction des variations économiques ainsi que les modalités de paiement ;
4. les pénalités ;
5. la réception des travaux et la prise de possession, en insistant sur l'épineux ;
6. les garanties ;
7. les conditions suspensives et résolutives.

En outre, le contrat signé entre le constructeur et le maître de l'ouvrage comporte 4 annexes concernant les plans, la notice descriptive, un lexique indispensable aux acquéreurs de maisons individuelles et un modèle de délégation de paiement.

Ces contrats peuvent être obtenus par l'intermédiaire de :

l'Union Patronale du Bâtiment du Sud-Finistère  
9, rue Le Déan  
29000 Quimper  
Tél. : 90.00.16

## Faites un cadeau à votre entreprise.



Profitez de notre offre exceptionnelle pour acheter votre ordinateur personnel IBM.

PME, Commerçants, Artisans qui désirez informatiser votre gestion : facturation, caisse, suivi de trésorerie, de l'encaissement client et des stocks.

ComputerLand a conçu de tels programmes et vous offre une remise exceptionnelle durant tout le mois de janvier :

jusqu'à 7500 F de réduction sur la configuration complète comprenant l'Ordinateur Personnel IBM, le programme de gestion intégrée, la formation et l'assistance ComputerLand.

Nos spécialistes sont à votre disposition pour vous accueillir et vous présenter nos solutions dans nos surfaces de ventes.

# ComputerLand®

Soyez proche du futur.

13, av. du Mail  
35000 RENNES  
Tél. : (99) 54.47.12

2, rue Léo Le Burgo  
56100 LORIENT  
Tél. : (97) 21.51.92

- Je désire un rendez-vous  
 Je désire une documentation plus détaillée du produit.

Nom : ..... Société : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

## INVESTISSEURS

Une affaire à saisir en plein cœur de Rennes : des 4 pièces finançables à 90 % sur 25 ans à un taux exceptionnel.

Renseignez-vous à la Maison du G.S.C.I.C.

Tél. (99) 79.33.12



LE SPECIALISTE DU LINGE PLAT

Hôtels  
Restaurants  
Cliniques

Tous ceux qui désirent un service haut de gamme, régulier, comportant aide à la gestion et formation du personnel, choisissent la Location-Service avec

**LOCLAIR interlinge**  
Pour tous renseignements  
09877 16 40 - 5219 98

**LOCLAIR interlinge** plus de 2000 clients en BRETAGNE-ANJOU-LENDEZ deuil  
Clinique St-Michel à Quimper - Clinique du Ter à Lorient - Clinique de l'Aube à Châteaulin - Restaurant du Grand Pavon à Brest - Rochevireane - Mespillac

## MORBIHAN

# L'Institut Consulaire de Formation Permanente : du neuf en informatique

Cela fait plusieurs années que les efforts de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan ont été axés vers l'informatique, et surtout vers la formation en micro-informatique. Ils portent aujourd'hui de nouveaux fruits, répondant à un besoin croissant.

### Les prestations actuelles

Information pour toutes les entreprises utilisatrices ou désireuses de s'équiper  
Actions collectives pour les syndicats professionnels  
Expositions comprenant ateliers et conférences  
Formation pour tous les personnels d'entreprises, le grand public et les jeunes.

C'est ainsi que de nombreux stages inter et intra-entreprises ont déjà permis depuis deux ans d'enseigner la micro-informatique, ses applications, ses langages, aux auditeurs de divers niveaux et secteurs professionnels (micro-informatique de gestion, basic, analyse et programmation, informatique pour commerçants, magasiniers, sensibilisation à la bureautique).

Depuis le début de 1982, une action spécifique pour les jeunes de 18-21 ans, préparant en 8 mois des « correspondants informatiques d'entreprise », a été lancée et renouvelée avec succès, y compris dans le placement de sortie. La troisième promotion de ce cycle, inscrite dans un ensemble d'actions constituant l'école de formation Informatique du Morbihan (EFIMOR), s'est ouverte le 14 novembre 1983 avec quinze stagiaires dont huit

jeunes filles, d'un niveau moyen baccalauréat.

Il est utile de noter que depuis trois ans, les quatre sections de l'Institut de promotion commerciale du Morbihan, formant des cadres moyens commerciaux et de gestion, en commerce international, hôtellerie et distribution des produits de la mer, ont bénéficié d'une formation de base en micro-informatique, indispensable dans la PME aujourd'hui.

Toutes ces formations n'ont été possibles qu'avec un effort parallèle d'équipement, qui a permis d'atteindre en fin 1983 un parc de quinze micro-ordinateurs.

### De nouveaux développements en 1984

S'appuyant sur une expérimentation réussie, et désireuse d'accompagner au profit des demandeurs d'emploi et des entreprises le mouvement d'informatisation en répondant aux besoins de formation, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan lance en janvier 1984 deux nouvelles actions.

Un cycle de bureautique pour des jeunes de 18-21 ans. Ce cycle de 700 heures, conçu pour des candidats d'un niveau moyen équivalent au baccalau-



réat, les initiés, à côté des techniques classiques du secrétariat, à l'utilisation de diverses machines, essentiellement les machines à traitement de texte, mais aussi l'ordinateur.

Un Institut de promotion industrielle pour la gestion informatisée de la production. Ce cycle de niveau III cadres moyens s'adressera à des techniciens déjà expérimentés, ayant exercé pendant trois à cinq ans des responsabilités dans les approvisionnements, les bureaux d'études, les lançements, ordonnancements, etc...

L'objectif du stage, organisé à l'intention de candidats de plus de vingt-trois ans qui seront des demandeurs d'emploi, ou des salariés en congé-formation, est d'enseigner l'utilisation de la micro-informatique pour la gestion de tous les stades de production dans les PMI.








D'une durée de 1.100 heures sur neuf mois, ce programme comportera, à côté de l'informatique (matériels, technologie et utilisation appliquée des programmes et langages), des séquences de mathématiques, statistiques, organisation de la production, gestion des stocks, communications, économie, gestion comptable et financière.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de :

I.C.F.P.  
6, rue de Kerguelan  
56100 LORIENT  
Tél. (97) 64.37.80.



## Tableau de bord du Morbihan

INDICATEUR	DERNIERE PERIODE CONNUE	UNITÉ	EVOLUTION EN % *
<b>Emploi</b>			
 demandes d'emplois non satisfaites en fin de mois	oct. 83	27.171	+ 4,3
demandes d'emplois de moins de 25 ans	oct. 83	13.560	+ 1,0
<b>Énergie</b>			
 consommation de gaz en millions de kw/h	janv.-août 83	605,9	+ 26,1
consommation d'électricité en million de kw/h			
haute tension		139	+ 8,9
moyenne tension		393,6	+ 11,0
basse tension		673,5	+ 13,3
<b>Transports</b>			
 port de pêche de Lorient tonnage global	janv.-oct. 83	58.446	+ 5
valeur en millions de francs		413,3	+ 10
prix moyen du kg en francs		7,07	+ 4,7
 port de commerce de Lorient en tonnes	janv.-oct. 83	1.717.125	- 15,8
 aéroport de Lorient nombre de passagers	janv.-oct. 83	112.486	+ 15,7
<b>Immatriculation</b>			
 voitures neuves	janv.-oct. 83	15.717	+ 0,9
 camions et semi-remorques neufs		2.483	- 8,1

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan publie chaque mois un tableau de bord intitulé « Morbihan - Repères Économiques ». Comportant une analyse de la conjoncture économique morbihannaise et de nombreuses séries statistiques, ce document, largement diffusé, est disponible au C.E.C.O.D.O.C. - 6, rue de Kerguelen à Lorient.

\* Évolution par rapport à la période de l'année précédente  
Sources : Direction du Travail/EDF/Prefecture/CCIM

## Le Morbihan en téléx

La déviation de Ploërmel sur la R.N. 24 a été ouverte à la circulation le 1<sup>er</sup> décembre 1983

Avec l'achèvement de la déviation de Ploërmel, un nouveau « point noir » disparaît sur la R.N. 24 entre Rennes d'une part, Lorient et Vannes d'autre part. La déviation de Baud sera, elle, ouverte courant 1984. Du concret pour la R.N. 24, mais aussi des promesses pour le futur avec la négociation d'un contrat État-Région pour le 9<sup>e</sup> plan, qui permettra la poursuite des travaux à un bon rythme jusqu'en 1988. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

## Une antenne commerce extérieur au port de pêche de Lorient

Depuis le mois de décembre 1983, afin de faciliter l'accomplissement des formalités administratives à l'exportation, les services de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan au port de pêche sont habilités à effectuer les opérations relatives à l'exportation.

## Une année à la commission départementale d'urbanisme commercial : 10 non, 2 oui

La commission départementale d'urbanisme commercial a rejeté le 29 novembre dernier quatre des cinq projets qui lui étaient présentés. Pour son troisième passage devant la commission, le Centre Leclerc de Pontivy a obtenu satisfaction pour son transfert à la périphérie de la ville.

Au total de l'année 1983, 12 projets d'un total de 29.662 m<sup>2</sup> de surface de vente ont été soumis à l'autorisation préalable de la C.D.U.C. Outre le Centre Leclerc de Pontivy, seul le Centre Leclerc de Larmor-Plage a bénéficié de l'aval de la C.D.U.C. pour s'agrandir. Néanmoins, un recours a été déposé contre ce projet.

On peut noter, en marge de la C.D.U.C., l'ouverture à Vannes en novembre 1983 de deux nouvelles grandes surfaces spécialisées de 1.500 m<sup>2</sup> : Briker (bricolage) et But (équipement de la maison), installés au lieu-dit « Kerlann ».

## Une section « cultures marines » à l'école d'apprentissage maritime d'Étel

Le bassin d'une formation en conchyliculture et en aquaculture n'était jusqu'à présent satisfait qu'à La Rochelle et à Sète. Cette lacune est désormais comblée avec la mise sur pied d'un premier stage de 7 mois sur la culture des palourdes à l'E.A.M. d'Étel. Cette action nouvelle, fruit de deux ans de recherches avec des professionnels et interlocuteurs concernés, est notamment financée par le secrétariat d'État à la mer, le conseil général du Morbihan et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan.

## Remise d'un menhir à la ville de Paris

Monsieur Alain Poher, président du Sénat, a présidé le 15 décembre 1983 la cérémonie de remise d'un menhir à la ville de Paris. Monsieur Laudren, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, l'a remis au nom d'un groupement de granitiers morbihannais. Après la cérémonie, qui s'est déroulée au 133 rue Vercingétorix, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, une opération de promotion du Morbihan a été présentée à la presse.

## Un nouveau record au port de commerce de Lorient/Kergroise

Le 2 décembre 1983 a accosté au port de commerce de Lorient/Kergroise le plus long cargo qui soit jamais venu à Lorient.

Le « El Aman » ne mesure en effet pas moins de 242 mètres, pour un tirant d'eau de 10,28 mètres. Il a déchargé 20.000 tonnes de soja.



À la tribune d'Ouest Atlantique, le 1<sup>er</sup> décembre à Vannes (photo « La liberté du Morbihan »)

## L'ASSOCIATION OUEST ATLANTIQUE DANS LE MORBIHAN : relancer la prospection industrielle

Grande première le 1<sup>er</sup> décembre dernier à Vannes avec la tenue de l'Assemblée générale d'Ouest-Atlantique, siégeant pour la première fois dans le Morbihan depuis sa création il y a treize ans, et accueillie par le président Laudren.

L'association regroupe des industriels, et des responsables administratifs et politiques des trois régions de Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charente. Son action porte sur l'étude et la concrétisation d'implantations industrielles et tertiaires dans l'Ouest, comme sur la solution des difficultés d'entreprises.

Cinq cents participants ont réfléchi à ce que pourrait être demain le développement de l'Ouest en cette période de mutation. Le constat actuel est double. D'abord, sur les 250.000 nouveaux demandeurs d'emploi que la croissance démographique nationale met sur le marché du travail, 50.000 appartiennent aux trois régions de l'Ouest, qui ne disposent pourtant que de 10 % de la population active française. Second point, contrairement aux tendances nationales de baisse des effectifs, l'Ouest maintient globalement le nombre de ses actifs industriels.

Deux maîtres-mots pour l'avenir : la prospection industrielle, en France et à l'étranger, qui doit être renforcée, et l'innovation, sur laquelle a particulièrement insisté le président Chavannes. Tant dans le domaine des procédés, des produits ou du marketing que des relations sociales, elle est la clé du redressement des entreprises de l'Ouest, dont une bonne moitié est en situation très

difficile selon les responsables d'Ouest-Atlantique.

Deux objectifs qui rejoignent les préoccupations exprimées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan pour l'avenir, au moment où la croissance industrielle morbihannaise des vingt dernières années se trouve ralentie.

## Une souscription pour le Président Henri DUCASSOU

Pour rendre hommage à l'action du président Henri DUCASSOU, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan de 1960 à 1976, l'Assemblée Plénière a décidé à l'unanimité d'attribuer son nom à la salle des délibérations de l'Hôtel consulaire, récemment rénovée. Cette salle sera inaugurée le 16 janvier 1984.

A l'entrée de la salle sera apposé un médaillon en bronze à l'effigie du président DUCASSOU. A la demande de ses nombreux amis, une souscription est ouverte à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan.

La participation est de 50 F par personne (maximum : 2 participations par souscripteur).

## SOUSCRIPTION « MÉDAILLON EN BRONZE HENRI DUCASSOU »

M. ....  
Adresse : .....

Souscrit à :  
 1 participation à 50 F  
 2 participations (50 F x 2) : 100 F

Ci-joint chèque libellé à :  
C.C.I. du Morbihan - Souscription « Médaillon Henri DUCASSOU »  
Talon et bulletin-réponse à adresser à :  
Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan  
21, quai des Indes B.P. 147  
56101 LORIENT

## Challenge des Commerçants performants : un commerçant non-sédentaire à l'honneur



M. Charles Blanchet, pâtissier-biscuiter à Kergou en Belz reçoit son diplôme du « Mercure d'Or » des mains de M. Crépeau, ministre du Commerce et de l'Artisanat.

M. Charles Blanchet a reçu le 5 décembre dernier le « Mercure d'Or », qui récompense au plan national les commerçants les plus performants, des mains de M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat.

M. Blanchet exploite en famille, avec sa femme et deux de ses enfants, la pâtisserie-biscuiterie « Ker-Jeanne » à Kergou, en Belz, depuis 1963. La fidélité de sa clientèle et le succès de ses produits l'ont amené en 1974 à construire un local de 500 m<sup>2</sup>, comprenant une surface de vente de 30, puis de 60 m<sup>2</sup>. Cela ne l'a pas empêché de garder à ses produits leur qualité artisanale.

Mais le plus remarquable est sans doute que M. Blanchet est le seul lauréat, parmi 75, à être commerçant non-sédentaire. Sa candidature avait d'ailleurs été présentée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan à l'initiative de M. Evéno, président du syndicat des commerçants non-sédentaires. A l'aide de 2 camions-magasins, M. Blanchet s'active toute la semaine sur les principaux marchés du pays d'Auray et au-delà. Neuf personnes au total travaillent dans l'entreprise, mais l'on peut gager que ce n'est qu'une étape vers un nouveau développement, car on ne manque ni d'idées, ni de projets à Kergou.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan adresse donc toutes ses félicitations à cette famille de Belz, mais aussi tous ses vœux de réussite et de prospérité pour les années à venir.

## offrez-vous l'esthétique et le confort en plus.

Usines en Bretagne



bureaux - salles de réunions - restaurants - infirmeries - locaux sociaux - vestiaires - sanitaires, etc.

Les constructions MODULE-PRISME sont EN PLUS agréables à regarder, agréables à vivre, harmonieusement intégrées à leur environnement.

la nouvelle génération de construction modulaire

module

**PRISME**

18, rue de Chelles  
77360 VAIRES-sur-MARNE  
Tel. 6 421 30 29

Pour tous renseignements, retourner ce bon

Nom \_\_\_\_\_ BE  
Société \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_

### LES RÉSULTATS DU 3<sup>e</sup> CONCOURS DE CRÉATION D'ENTREPRISES

Réuni le 9 décembre 1983, le jury du concours a distingué les entreprises industrielles suivantes :

#### 1<sup>er</sup> PRIX :

M. Guy Guérin, créateur de la sarl Maître bois, entreprise de création et de fabrication de produits nouveaux à base de viandes et autres composants, à Thaix.

#### 2<sup>e</sup> PRIX :

M. Pierre Hatais, créateur de la sarl Marine Gel, transformation et surgélation des produits de la mer et de rivière à Lorient.

#### 3<sup>e</sup> PRIX :

M. Marcel Ostins, créateur de la sarl Atroi, fabrication d'automatismes industriels et de machines automatiques à Pontivy.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, co-organisatrice de concours avec le conseil général, les organismes consulaires et les banques, est heureuse d'adresser ses plus vives félicitations aux lauréats.

## Innovier pour exporter : trois exemples morbihannais

### CONCOURS RÉGIONAL « INNOVER POUR EXPORTER » : ARMOR INOX A L'HONNEUR

Parmi 31 entreprises bretonnes, la Société Armor Inox de Mauron a remporté le concours « Innover pour exporter » organisé par le Crédit Lyonnais, avec l'aide de l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche (ANVAR).

Un beau résultat pour cette entreprise spécialisée dans les équipements pour l'industrie agro-alimentaire, et plus spécialement pour le « thermix », appareil de cuisson du jambon avec récupération d'énergie.

A noter également la mention spéciale accordée par le jury à la S.E.R.P.E., jeune entreprise de Guidel déjà confirmée sur le marché de la protection électronique des sites sensibles.

### LE JOUET EN BOIS : C'EST AUSSI DE L'INNOVATION

Qu'un directeur de banque se reconvertisse en chef d'entreprise, c'est peu banal.

Qu'il installe son atelier dans la campagne, à Languidic ne l'est guère non plus.

Qu'il choisisse enfin de fabriquer des jouets en bois peints, notamment des jouets à bascule, ne l'est pas du tout, puisqu'aucune société française n'assurerait cette fabrication.

Monsieur Collin peut se féliciter de ces choix. Déjà consacré par un prix au concours départemental de la création d'entreprise, il exporte aujourd'hui 50 % de sa production dans plusieurs pays, ce qui l'a « condamné » à agrandir

récemment ses locaux de 96 à 450m<sup>2</sup>. Un succès bien sympathique, qui prouve entre autre qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir un produit très complexe pour réussir.

### LA S.W.S. : COMMENT ALLER D'ETEL AUX U.S.A.

« Il devrait y avoir bientôt des petits "Butak" partout dans la maison ». Cette phrase n'est pas une publicité, mais l'appréciation plutôt flatteuse portée par une célèbre revue de consommateurs sur l'appareil commercialisé par la S.W.S.

Mais qu'est-ce donc que le Butak ? Un appareil aussi simple qu'efficace, conçu à Etel par M. et Mme Variet, préoccupés par les dangers qui guettent les enfants en bas-âge. Sait-on bien qu'il y a, par exemple, 50.000 intoxications

enfantines chaque année en France ? Butak, en compliquant légèrement l'ouverture des portes, fenêtres, placards, la rend impossible aux jeunes enfants. Ce modèle breveté dans douze pays, a obtenu une aide de l'ANVAR. On le trouve désormais aussi bien dans les magasins de puériculture que dans les quincailleries.

L'ambition de la S.W.S. est maintenant de pénétrer le marché américain. Forte des excellents contacts que lui permettent ses origines américaines, Mme Variet est prête à faire profiter d'autres P.M.E. morbihannaises de son expérience et de ses relations. Avis donc aux amateurs qui voudraient tenter une action commerciale en Amérique du Nord.

Contactez :  
Mme Variet  
S.W.S.  
B.P. 50 - 56410 ETEL  
Tel. (97) 55.57.96

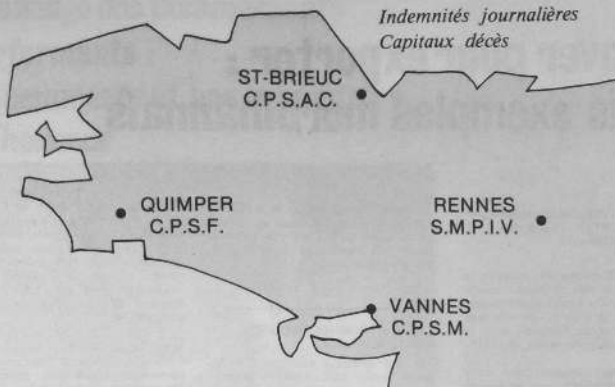


Le « Butak » de la S.W.S.

voire Assurance

Maladie - Accident

Indemnités journalières  
Capitaux décès



**LA MUTUALITÉ avec vous...**  
... comme avec 22 millions de Français

- QUIMPER :** Caisse de Prévoyance Sociale du Finistère,  
1, rue de Belle-Ile-en-Mer - Tél. : (98) 90.41.90
- ST-BRIEUC :** Caisse de Prévoyance Sociale de l'Artisanat et du Commerce,  
28 ter, rue du Dr-Rochard - Tél. : (96) 33.28.10
- VANNES :** Caisse de Prévoyance Sociale du Morbihan,  
6, avenue de la Marne - Tél. : (97) 63.27.18
- RENNES :** Société Mutualiste de Prévoyance d'Ille-et-Vilaine,  
cours des Alliés, Maison des Métiers - Tél. : (99) 67.32.22

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Fonction \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Coupon à retourner au Centre le plus proche de votre domicile.

## FOUGERES

# Le sursaut fougerais

## l'industrie de l'arrondissement confirme sa diversification



Après un sombre mois de juillet, l'industrie fougeraise, soutenue par les organismes locaux, municipalité, sous-préfecture, C.C.I. et Ouest Atlantique, qui travaillent en étroite concertation, voit sa diversification se poursuivre. Parmi les entreprises en difficulté, certaines viennent de reprendre leur activité, avec quelques inévitables réductions d'effectifs.

La mécanique, qui a pris une place de choix avec des équipements très sophistiqués (dont un important parc machines-outils à commande numérique) a vu ses effectifs augmenter, notamment dans les jeunes entreprises de mécanique de précision. De plus, la vocation de Fougères, déjà affirmée comme pôle de sous-traitance, sera renforcée par le démarrage début janvier de la S.F.P.I., Unité de Peinture Industrielle.

L'agro-alimentaire, qui a déjà largement développé ses productions, est résolument tourné vers l'exportation et se bat, en 1983, sur un plus grand nombre de pays lointains.

Le bois-ameublement a vu le redémarrage de Prévost. Ainsi, avec Simmons, ce sont deux marques de haut de gamme qui continueront à assurer le rayonnement de Fougères en France.

L'industrie pharmaceutique et la chimie fine, aux côtés du Laboratoire national des médicaments vétérinaires (le seul en France), continuant la lutte

pluïque Therimexport est reparti sous le nom de Panpharma.

Le secteur du verre présente toujours une diversité originale, d'abord

le verre optique, ensuite le vitrage isolant et enfin la verrerie de table soufflée à la bouche, cette dernière activité étant poursuivie avec la transformation de la nouvelle cristallerie fougeraise en cristallerie de Haute-Bretagne.

L'industrie du granit, reposant sur le matériel traditionnel de la Bretagne, ne cesse de s'équiper en machines modernes et performantes pour faire face aux nouvelles exigences des marchés.

Le textile-habillement, après la crise du début de l'année, voit finalement le transfert en cours du siège social de Cyclone à Fougères, avec la création sur place d'emplois administratifs, le renforcement de l'activité imperméable et sportswear dans notre localité et la reprise de l'atelier de Cyclone de Louvigné du Désert par une nouvelle société « Les Ateliers de Louvigné ». Dans ce même secteur d'activité, la création d'une unité de 150 personnes sur Fougères et d'une autre plus petite dans l'arrondissement confirmeront la qualité de la main-d'œuvre locale.

Enfin, l'on ne peut parler de Fougères sans souligner son industrie traditionnelle : la chaussure. Celle-ci réagit face à la concurrence internationale impitoyable. Elle voit aussi ses structures se modifier avec la reprise de la Société Prime et la création d'emplois chez Vanessa.

Malgré les aléas de la conjoncture, les difficultés économiques et sociales, l'industrie de la région de Fougères est bien présente et elle le prouve sans cesse par son dynamisme commercial qui la met en relation avec les firmes les plus prestigieuses, tant françaises qu'étrangères.



**Pour gérer "efficace":  
L'OUTIL PERFORMANT**

**P**our gérer efficacement votre commerce, votre atelier, votre cabinet, ou votre entreprise, le micro-ordinateur devient maintenant votre outil de gestion le plus performant.

Ses possibilités sont énormes (stockages d'information, gestion comptable, tenue de fichiers, traitement de textes, graphiques, devis, etc...).

**IMATIC**  
MICRO INFORMATIQUE  
51, rue du Puits Mouger  
Colombier  
35100 RENNES Tél. 30.52.82

DOCUMENTAIRE PERSONNEL IBM

**FOUGERES**

**Le service "fichier consulaire" est à votre disposition**

Il vous propose environ 3 500 établissements industriels, commerciaux, et de services — dont près de 2 350 sont inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés — présentés par secteurs d'activités (numérotation à 4 chiffres selon la nomenclature d'activités et de produits 1973 de l'I.N.S.E.E.).

L'une des missions des Chambres de Commerce et d'Industrie est de faire connaître les entreprises locales.

A cette fin, le service « FICHER CONSULAIRE » met à votre disposition :

- son répertoire des entreprises industrielles, commerciales et de services occupant 10 salariés et plus,
- son répertoire des entreprises occupant 50 salariés et plus,
- des listes à la demande par secteurs d'activités ou par secteurs géographiques (nous consulter sur les délais et les prix),
- des étiquettes adresses.

Le service assure également la diffusion de la Bretagne Economique et de la Bretagne Industrielle.

Il a la responsabilité technique de la préparation des élections consulaires.

Enfin, il coopère avec la C.R.C.I. Bretagne pour la réalisation d'annuaires et de répertoires sur les entreprises régionales et participe aux études par le biais d'enquêtes (enquête emploi...).

Afin de pouvoir intégrer rapidement dans son fichier les informations « captées », le service s'est vu doter récemment d'un terminal-écran relié au Centre de Traitement par le réseau Transpac, permettant de réduire les délais d'exécution des mises à jour et de lancer les éditions.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter :

Le service « FICHER CONSULAIRE » de la C.C.I. Fougères  
50, rue Nationale  
B.P. 1061  
35301 FOUGERES CEDEX  
Tél. (09) 99.04.89, poste 325

**FOUGERES**

**Du 21 au 25 novembre**

**le car CECOD a sillonné l'arrondissement**

Le car d'information et de promotion du commerce du Cecod a circulé dans notre circonscription dans la semaine du 21 au 25 novembre.

Spécialement aménagé pour le conseil, ce véhicule a permis aux commerçants de communes rurales de rencontrer, sur le lieu même de leur établissement, le Service de Promotion Commerciale de notre Compagnie consulaire.

Trente et une communes de l'arrondissement de Fougères ont ainsi reçu la visite de ce véhicule d'information.

L'expérience s'est avérée concluante et, devant le succès rencontré par cette opération, une nouvelle tournée est envisagée au printemps prochain, ce qui permettra de visiter les communes qui n'ont pu l'être cette fois-ci.

(Photo CCI Fougères) **A FLEURIGNE** ▶



**A BEAUCE**



**A ST JEAN-SUR-COUESNON**



**CRÉATION D'UNE SECTION LOCALE DU F.A.F. DE BRETAGNE A FOUGERES**

L'assemblée générale de la C.C.I. de Fougères réunie le 5 décembre 1983 s'est prononcée en faveur de la création d'une section du FAF de Bretagne dont la gestion sera assurée par elle-même.

Les entreprises de l'arrondissement de Fougères souhaitant adhérer au FAF pourront donc confier leurs fonds de formation professionnelle continue de l'année 1983 à la section locale de Fougères avant le 28 février 1984 (date limite de versement).

**0,90 % aide à la construction**

**A VOTRE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ARRONDISSEMENT DE FOUGERES**

C.C.I. FOUGERES  
50, rue Nationale - B.P. 1061  
35301 FOUGERES Cedex



Votre C.C.I. est pour vous la garantie que vos versements iront — au bénéfice intégral et exclusif de vos salariés — au profit des entreprises de l'arrondissement

**VERSEMENT A EFFECTUER AVANT LE 31.12.83**



# Formation continue : le programme des prochains stages

## STAGES DE FORMATION JANVIER - FÉVRIER - MARS

STAGES	DURÉE (jours)	DATES	LIEU	PRIX NET	PERSONNES CONCERNÉES
INITIATION AUX AUTOMATES PROGRAMMABLES	5 x 2	12.13.19.20.26.27 janvier 2.3.9.10 février	C.C.I. FOUGERES	8 500	Utilisateurs d'automatismes industriels pilotés par des A.P. Toute personne souhaitant faire connaissance avec les A.P.
ELECTRICITE PRATIQUE INDUSTRIELLE (perfectionnement)	10 x 1	14.21.28 février 6.13.20.27 mars 3.10.17 avril	C.C.I. FOUGERES	6 300	Personnes ayant participé au stage « <i>électricité pratique industrielle</i> » initiation Personnes ayant déjà des connaissances en électricité industrielle
INITIATION AU SOUDAGE A L'ARC ELECTRIQUE	5	20.21.22.27.28 février	C.C.I. FOUGERES	2 800	Tout public
CARISTE ou CONDUCTEUR DE CHARIOTS AUTOMOTEURS	3	5.6.7 mars	C.C.I. FOUGERES	2 250	Toute personne appelée à utiliser en permanence ou occasionnellement un chariot automateur
PERFECTIONNEMENT A L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE FROID ET DE CLIMATISATION	12 x 1	21.28 février 6.13.20.27 mars 3.10.17.24 avril 15.22 mai	C.C.I. FOUGERES	6 800	Chauffagistes, monteurs, électriciens, personnel des services « <i>entretien</i> » en contact avec des installations de climatisation
SENSIBILISATION A L'INFORMATIQUE	2 x 1	26.27 janvier	C.C.I. FOUGERES	2 250	Responsables des secteurs concernés par l'utilisation de l'informatique. Toute personne désireuse d'aborder l'informatique.
ANALYSE ET PROGRAMMATION « BASIC »	2 x 3	15.16.17 février 7.8.9 mars	C.C.I. FOUGERES	6 200	Dirigeants, cadres, chefs de service Responsables comptables
RECYCLAGE AU NOUVEAU PLAN COMPTABLE	2 x 1	6.13 janvier	C.C.I. FOUGERES	2 372	Responsables de services comptables, Chefs comptables, comptables confirmés
LA DECOUVERTE DES MECANISMES FINANCIERS et LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE	3 x 1	20.27 janvier 3 février	C.C.I. FOUGERES	2 728	Dirigeants d'entreprise - Cadres - Responsables comptables
INITIATION A LA COMPATIBILITE POUR NON COMPTABLES	6 x 1	23 février 1.8.15.22.29 mars	C.C.I. FOUGERES	2 800	Personnes non initiées à la comptabilité ( <i>secrétaires, personnel administratif, agents de maîtrise, vendeurs, vendeuses, représentants...</i> )
CORRESPONDANCE D'ENTREPRISE	2 x 2	Démarrage début mars	C.C.I. FOUGERES	2 200	Techniciens, agents de maîtrise, secrétaires, personnel administratif

## STAGES DE FORMATION JANVIER - FÉVRIER - MARS

STAGES	DURÉE (jours)	DATES	LIEU	PRIX NET	PERSONNES CONCERNÉES
PRATIQUE DU MANAGEMENT	9 x 2	1.2.22.23 février 6.7.22.23 mars 24.25 avril 9.10.23.24 mai 6.7.20.21 juin	C.C.I. FOUGERES	14 350 H.T.	Dirigeants et proches collaborateurs P.M.E. et P.M.I.
EN COLLABORATION AVEC LE B.T.E.					
AGENT D'ETUDE DU TRAVAIL (A.E.T.)	15 x 1	Démarrage février - mars	C.C.I. FOUGERES	8 300 H.T.	Agents de méthodes, Agents de maîtrise, Techniciens d'atelier. Toute personne ayant à réaliser des études de poste de travail.
ORDONNANCE 1 <sup>er</sup> degré (ORDO 1)	14 x 1	Démarrage février - mars	C.C.I. FOUGERES	9 100 H.T.	Techniciens et agents de maîtrise ayant à assurer des fonctions de : ordonnancement - approvisionnement - gestion des stocks - planning...
AGENT DE METHODES DE FABRICATION INDUSTRIELLE (AMFI)	16 x 1	Démarrage février - mars	C.C.I. FOUGERES	8 500 H.T.	Agents de méthodes, agents de maîtrise et techniciens qui ont à participer à la préparation technique du travail.

Les dates indiquées sont des dates prévisionnelles et peuvent être modifiées au dernier moment. Pour confirmation, téléphonez au Service Formation de la C.C.I. : 99.04.89.

Nous vous rappelons également que le Centre d'Études de Langues peut vous organiser des stages d'anglais en intra. ■

### micromatix

69, rue de Dinan  
35000 RENNES

Tél. (99) 30.79.08 +  
Télex OGI 740.268 F



### ENFIN LE KAYPRO EN BRETAGNE ORDINATEUR PORTABLE SURPUISSANT

Exemple de prix :  
**14 590,00 H.T.\***

- APPLICATIONS :
- Cabinets comptables
  - Travaux publics
  - Devis
  - Négoce
  - M.I.N.
  - Maîtrise
  - Garage, etc.

CP 84 K  
2 x 200 000 caractères (disque souple)  
Clavier AZERTY  
CPIM  
S BASIC avec traitement de texte - *gratuit*  
traitement de tableau - *gratuit*  
gestion de vocabulaire - *gratuit*  
gestion de fichiers - *gratuit*

Documentation sur simple demande

■ NOM \_\_\_\_\_  
■ ADRESSE \_\_\_\_\_  
■ Tél. \_\_\_\_\_

\* au 1-10-83

**PAR VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE, AIDEZ A FINANCER DEUX UNITES DE L'INSTITUT DE FORMATION DE LA C.C.I. DE RENNES**

**LE CENTRE DE PREPARATION AU SECRETARIAT**  
 4, AVENUE DES FRANCAIS LIBRES  
 RENNES - Tél. (99) 79.41.04  
 Futur numéro : 31.41.04

Fondé en 1954. Installé en octobre 1975 dans un établissement neuf, doté d'installations audio-visuelles, et informatiques, assure en une seule année la formation de **SECRETAIRES** ayant au moins le niveau du baccalauréat. Sa zone de recrutement se répartit pour 40% sur la région de Rennes, 28% sur le reste de l'Ille-et-Vilaine et 32% sur les départements voisins. Les promotions sont limitées à quarante pour assurer une formation de qualité et tenir compte des possibilités de placement.

Depuis octobre 1981, une nouvelle section de vingt étudiants (es) a été ouverte spécialement pour les PME, PMI formant en une année des **ASSISTANTS (ES)** polyvalents du chef d'entreprise en secrétariat et gestion informatique.

*Cet établissement est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage pour les catégories « ouvriers qualifiés », « cadres moyens », et par cumul, « cadres supérieurs ».*

**LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE HOTELIERE**  
 6, RUE ROBERT D'ARRISSEL  
 RENNES - Tél. (99) 54.38.00

Créé en septembre 1974, il a compétence sur la circonscription de Rennes, Redon, Vitré, Montfort.

Il regroupe près de 750 apprentis et pré-apprentis à la rentrée 1983.

Le Centre prépare les jeunes aux C.A.P. des **MÉTIERES DU COMMERCE ET DE L'HOTELLERIE**. Il comporte une section régionale de fleuristes.

*Cet établissement est habilité à recevoir le quota obligatoirement versé à un Centre de Formation d'Apprentis agréé, et la part réservée à la catégorie « ouvriers qualifiés » et, par cumul, « cadres moyens ».*

**INSTITUT DE FORMATION**

Dans le cadre de la formation des jeunes de 18 à 21 ans, l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes prépare aux métiers de :

- Secrétaire bureauticienne, option comptabilité
- Vendeur étalagiste
- Aide magasinier, préparateur de commandes
- Cuisine et restauration rapide

L'effectif de chacun de ces stages est de 15 personnes. Ces stages débutent en janvier et se terminent au mois de mai.

Renseignements : Institut de Formation  
 6, rue Robert d'Arbrissel  
 B.P. 1334  
 35016 RENNES CEDEX  
 Tél. : (99) 54.38.00

**PAR VOTRE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE SOUTENEZ DIRECTEMENT LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE PERSONNEL QUALIFIE**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de RENNES, organisme collecteur, a besoin du produit de cette taxe pour le fonctionnement de ses Ecoles qui forment des secrétaires et assistants de PME, PMI, des cuisiniers et serveurs de restaurant, des vendeurs, des commis épiciers, des commis vendeurs en charcuterie, des commis poissonniers, des fleuristes...

**ELLE MET SES SERVICES A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS DÉCHARGER DE TOUTES FORMALITES**

Appelez le Service Taxe d'Apprentissage - il est gracieusement à votre disposition pour vous aider à remplir les formalités.  
 Téléphone : 36.51.54 - Futur numéro : 79.45.25

**VOUS QUI CHERCHEZ DES COLLABORATEURS EFFICACES ET DYNAMIQUES...**

Les étudiants diplômés de l'Institut universitaire de technologie G.E.A. (Gestion des Entreprises et Administrations), avec la participation des enseignants, se proposent d'établir des relations plus denses entre les diplômés et les chefs d'entreprise.

Pour cela, ils ont créé **PROMO G.E.A.**

**PROMO G.E.A.** vous permettra de trouver le ou les collaborateurs efficaces et dynamiques.

**PROMO G.E.A.** aura pour but :

- de recueillir les offres et les demandes d'emploi.

Et, en fonction des postes à pourvoir et des motivations des étudiants diplômés (type d'emploi, branche d'activité recherchée) :

- de mettre à la disposition un système vous aidant à trouver le ou les collaborateurs susceptibles de vous donner satisfaction.

**PROMO G.E.A.** se développera au sein de l'I.U.T. de gestion qui assure une formation adaptée aux besoins des entreprises et des administrations :

- But de la formation : maîtrise des techniques comptables, fiscales, budgétaires et informatiques.

- Une formation théorique est assurée par des membres de l'enseignement supérieur.
- Une formation pratique est confiée à des professionnels.
- Un stage de sept semaines complète l'enseignement théorique en fin de deuxième année.

Une plaquette d'information sera prochainement à votre disposition (avril 1984). Si vous désirez la recevoir, veuillez retourner le bon ci-dessous à :

**PROMO G.E.A. I.U.T. G.E.A.**  
 Complexe universitaire de Rennes-Beaulieu  
 35042 RENNES CEDEX

Je souhaite recevoir la plaquette

Nom de la société .....

.....

Nom du demandeur .....

.....

Adresse .....

.....

(plaquette remise gracieusement)

# Automatisme et robotique

L'avenir économique de notre région est lié à la capacité des PME/PMI de s'adapter aux technologies nouvelles.

Cette adaptation est vitale pour que ces entreprises puissent accroître leur productivité, gager de leur compétitivité et de leur capacité à garder leur marché. De même, elle est nécessaire pour que ces entreprises puissent améliorer leurs conditions de travail afin de répondre aux attentes sociales de leur époque. Or, l'assimilation de ces nouvelles techniques pose trois sortes de problèmes concrets :

- liés à l'emploi pour l'acquisition de nouvelles compétences ; on voit aujourd'hui des techniciens à des postes de travail, là où jadis, il y avait des ouvriers exécutants.
- liés à la conception du produit lui-même, et à la maîtrise de la gestion de sa production,
- liés à l'adaptation de ces technologies nouvelles, aux contraintes de chaque métier, tout en assurant les risques financiers que celles-ci représentent.

En réponse à ces défis, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes a décidé d'organiser une « opération automatisme » en y associant les chambres de Fougères et de Saint-Malo.

**Sensibiliser les PME/PMI aux technologies nouvelles**

Cette opération a été lancée officiellement le 30 novembre en coordination avec l'association pour le développement industriel de l'Ouest-Atlantique. Son but est de sensibiliser l'ensemble des entreprises du département, ainsi que les responsables politiques et les organismes de formation aux processus d'automatisation et de robotisation des moyens de fabrication. Cette sensibilisation sera réalisée à partir

**Comment s'inscrire ?**

Pour participer à ces visites, vous pouvez vous inscrire auprès du service industrie d'une des trois chambres de commerce et d'industrie. Cette inscription est demandée pour la bonne organisation de ces visites.



(Photo Guy Damiel - Ouest-France)

de visites d'entreprises qui ont déjà franchi une étape dans l'automatisation de leur équipement, et qui ont bien voulu ouvrir leurs portes.

Ces visites ont lieu chaque vendredi matin de décembre à mars 1984 (à l'exception de la période des fêtes).

**Entreprises à visiter**

- \* Vendredi 6 janvier  
 EFCO Composants  
 Z.I. Nord, bd de l'Espérance  
 Saint-Malo (condensateurs)
- \* Vendredi 6 janvier  
 Es MAILLARD  
 Z.I. Sud, rue de la Ruette aux Loups  
 Saint-Malo (pièces métalliques)
- \* Vendredi 13 janvier  
 SIFORM S.A.R.L.  
 Z.I. Aumellerie, JAVENE  
 Fougères (Équipement et ensembles mécaniques)

(suite en page 36)

M. ou Mme .....

Fonction .....

Entreprise .....

Adresse .....

.....

.....

est intéressé par la visite d'entreprises organisée dans le cadre de l'opération de sensibilisation à l'automatisme et à la robotique et demande qu'un dossier lui soit transmis, ainsi qu'à ses collaborateurs pour s'inscrire à ces visites.

Dossier à adresser à :

- M. BAULT C.C.I. Saint-Malo, 33, avenue Louis Martin B.P. 185  
 35409 Saint-Malo - Tél. (99) 56.60.02
- M. BIRON C.C.I. Fougères, 50, rue Nationale B.P. 1061 35301 Fougères  
 Cedex - Tél. (99) 99.04.89
- M. GLORIEUX C.C.I. Rennes, 1, place Honoré Commeurec 35042 Rennes  
 Cedex - Tél. (99) 36.51.54

## RENNES

Suite de la liste des entreprises à visiter

- Vendredi 13 janvier**  
OUEST-TOLERIE S.A.  
Z.I. Aumallerie, La Selle-en-Luitre  
Fougères (Tolérie industrielle de précision)
- Vendredi 20 janvier**  
Sté Signalisation Automobile  
(S.E.I.M.A.)  
Z.I. Aumallerie, La Selle-en-Luitre  
Fougères (Accessoires automobiles)
- Vendredi 27 janvier**  
Laiterie E. BRIDEL  
L'Hermitage (Conditionnement du lait)
- Vendredi 3 février**  
ARIA (Architecture et Ingénierie)  
20, rue du Général Nicolet  
Rennes (Utilisation du dessin assisté par ordinateur)
- Vendredi 3 février**  
Coopérative Agricole de Rennes  
(C.A.R.)  
Z.A. Vern/Seiche (Aliments du bétail)
- Vendredi 10 février**  
Automobiles CITROËN (Atelier de sellerie)  
Usine de la Janaie, route de Nantes  
Chartres-de-Bretagne (Housses pour sièges de voitures)
- Vendredi 17 février**  
TIMAC SAE  
Quai Intérieur  
Saint-Malo (Engrais et amendements calcaires)
- Vendredi 24 février**  
Applications Industrielles du Verre  
(A.V.I.)  
Z.I. de l'Écartelle, 13 rue Colbert  
Fougères (Produits verriers, vitrages isolants)
- Vendredi 2 mars**  
COMIA-FAO  
21 à 29, bd Chateaubriand  
Vitré (Machine agricole, constructions mécaniques)
- Vendredi 9 mars**  
Ets MAILLEUX Frères  
19, rue de Rennes  
Acigné (chargeurs hydrauliques pour tracteurs agricoles)
- Vendredi 16 mars**  
Ets Izéenne de menuiserie  
Val d'IZE  
PASQUET MENUISERIES  
Argentré du Plessis (Menuiserie industrielle)
- Vendredi 25 mars**  
NOEL FRANCE  
Z.I. de Plagüé  
Vitré (Fabrication de chaussures)

## VENDRE DE L'ÉLECTRONIQUE AUX U.S.A. DU BATIMENT SECOND-ŒUVRE EN ARABIE SAOUDITE...

Deux spécialistes des Postes d'Expansion Économique Français de Washington et de Riyadh sont venus s'entretenir de ces sujets avec des industriels de Rennes et de Fougères le 24 novembre dernier.

Profitant de leur passage à Paris à l'occasion de visites de salons internationaux (le salon international des composants, d'une part, et BATIMAT d'autre part), la C.C.I. de Rennes avait sollicité leur déplacement par l'intermédiaire de M. Padovan, directeur régional du commerce extérieur, auprès du C.F.C.E.

### Secteur BTP

Sept entreprises ont pu ainsi rencontrer M. Expoito, ingénieur BTP rattaché au poste d'expansion économique de Riyadh. Elles avaient reçu auparavant un dossier complet sur la construction et le second-œuvre en Arabie Saoudite, que leur avait transmis la C.C.I. de Rennes.

Les entretiens individualisés ont permis à chaque entreprise de faire le point et de redéfinir l'action à mener

## MEILLEUR APPRENTI DE CUISINE DE BRETAGNE 1983 UN VANNETAIS...

Depuis trois ans déjà, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes donne son patronage à l'organisation du concours du meilleur apprenti cuisinier de Bretagne.

Cette manifestation se déroule régulièrement durant la Foire de la Saint-Nicolas, à Montfort-sur-Meu, à l'initiative de l'association des commerçants et artisans de Montfort.

Après une pré-sélection départementale, le concours réunissait 8 finalistes (2 par département).

Le 3 décembre dernier, nos chefs « en herbe » avaient à en découler autour d'un plat d'oufs brouillés portugais et d'un poulet sauté chasseur pommes cocottes. Plat simple, mais tout en subtilité et en finesse.

À l'issue d'une dégustation laborieuse, mais savoureuse, c'est un jeune élève du L.E.P. Jean Guéhenno à Vannes, Thierry QUIPOURT, qui fut proclamé vainqueur 1983.

Viennent ensuite dans l'ordre :

- Patrice ROUX, élève du L.E.P. Le Parclet à Quimper
- Bruno GUÉRET, C.F.A. de Rennes, restaurant « Le Relais du Bois de

sur un marché devenant peut-être difficile, mais toujours preneur.

### Secteur électronique

M. Blanc, chef du service des biens d'équipement au poste d'expansion économique de Washington, s'est rendu de son côté dans quatre entreprises du secteur «robotique, électronique, télématique», et s'est entretenu avec M. Matras, responsable de la future Maison de l'Électronique, de l'Informatique et de la Télématique de l'Ouest (M.E.I.T.O.).

L'avance technologique des entreprises visitées a impressionné notre visiteur, qui a indiqué à ses interlocuteurs la manière d'aborder certains marchés U.S. encore ouverts à la technologie et aux produits de l'étranger.

Des contacts pourront donc être pris grâce à l'intervention du poste d'expansion économique de Washington.

Parmi les projets envisagés est le poste d'expansion économique : une mission de la M.E.I.T.O. au salon de l'Informatique N.C.C. (National Computer Conference) à Las Vegas en juillet prochain.

Souève » à Vern-sur-Seiche  
— Laurent PENNELIER, C.F.A. de Dinan, restaurant « La Caravelle » à Dinan

— Laurence HOUAL, élève du L.E.P. Notre-Dame de Saint-Méen Le Grand. Les jeunes candidats, en plus de la coupe offerte au vainqueur par la municipalité de Montfort, avaient à se partager de nombreux cadeaux offerts par la société Moët et Chandon, l'E.D.F., G.D.F., les sociétés Faema et Comptoirs de Bretagne.

Le vainqueur se voyait offrir par la compagnie aérienne régionale Brit Air 2 places sur Rennes-Londres. Au début du mois de janvier, il s'envolera pour Londres, après une visite de la capitale. Il assistera à la relève de la Garde et rendra visite aux restaurants français les plus prestigieux.

Les jeunes apprentis de cuisine peuvent déjà se remettre à leurs casseroles car, devant le succès obtenu par cette sympathique manifestation, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes patronnera un nouveau concours en 1984.

## RENNES

# Formation des commerçants de moins de dix salariés

Dans le cadre d'une nouvelle politique régionale de formation, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes a décidé la création d'une section locale du F.A.F.T.I.C. Bretagne. L'objectif est de favoriser la formation des commerçants employant moins de dix salariés, en organisant un plus grand nombre d'actions de formation et en les proposant à des prix attractifs.

### LE F.A.F.T.I.C. Bretagne

F.A.F.T.I.C. veut dire : Fonds d'Assurance Formation des Travailleurs Indépendants et Commerçants. C'est une grande mutuelle régionale de commerçants qui mettent en commun leurs efforts pour se perfectionner. C'est une initiative de toutes les chambres de commerce de la région de Bretagne et des organisations professionnelles. Le F.A.F.T.I.C. finance la formation des commerçants. Il bénéficie pour cela d'aides de l'État et de subventions des chambres de commerce et d'industrie.

### Les bénéficiaires

Tous les commerçants, employant moins de dix personnes, et leurs salariés, à condition d'être adhérent du F.A.F.T.I.C. Il suffit pour cela de verser une cotisation annuelle de 100 F.

### Les avantages

Il propose aux adhérents des formations à des prix très compétitifs puisqu'elles bénéficient du système de la mutualisation et de subvention (État-C.C.I.). Par ailleurs, les commerçants qui auront suivi le stage de gestion de l'entreprise commerciale (154 heures de formation) pourront bénéficier de prêts à taux réduits. Cet avantage est consenti par les banques régionales dans le cadre d'une convention passée avec le F.A.F.T.I.C. Bretagne.

Chaque C.C.I. a la possibilité de créer une section locale, qui constitue un relais décentralisé et autonome du F.A.F.T.I.C. ; la section de Rennes sera créée le 4 janvier. Le programme des actions prévues pour 1984 sera adressé à tous les ressortissants.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur les formations organisées, téléphonez au 36.51.54.

The collage consists of several overlapping cards, each representing a different training course offered by the F.A.F.T.I.C. Bretagne. The cards are tilted at various angles and contain the following information:

- Initiation à l'informatique en magasin à l'hôtel**: Début du stage le 13 février.
- perfectionnement à la vente**: Début du stage le 20 février.
- la présentation marchande et les techniques d'étalage**: Début du stage le 20 février.
- perfectionnement à la gestion de l'entreprise commerciale**: Début du stage le 20 février.
- comptabilité simplifiée du forfaitaire**: Début du stage le 13 février à Boin-de-Bretagne.
- la loi de finances pour 1984**: Les lundis du Commerce 16 janvier Fougères, 23 janvier à Rennes.
- initiation à la gestion de l'entreprise commerciale**: Début du stage le 30 janvier.

# VOTRE ORDINATEUR ?.. LOUEZ-LE !

L'ORDINATEUR PROFESSIONNEL  
LE MICRO ORDINATEUR PROFESSIONNEL

P.M.E., P.M.I., COMMERCANTS, ARTISANS  
PROFESSIONS LIBERALES

Avant de faire l'acquisition d'un Ordinateur, sachez définir vos besoins : faites un essai.

C'est nouveau en Bretagne, la Société SILMM INFORMATIQUE vous offre cette possibilité : LOUEZ votre MICRO ORDINATEUR PROFESSIONNEL pendant six mois. Vous jugerez de la nécessité de l'informatique. L'enjeu est important.

Ne prenez pas de risques inutiles en achetant. La location est pour vous la solution idéale qui vous permettra "d'essayer" votre Micro Ordinateur Professionnel dans votre entreprise.

## SILMM

Services Informatiques Logiciels Matériels Maintenances

Immeuble Le Forum  
48/50 rue Braille  
B.P. 323

56108 L'ORIENT-CEDEX  
Tél : (97) 64.36.10

BON POUR UNE DOCUMENTATION :

M. \_\_\_\_\_ Entreprise : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

## SAINT-MALO

### Stages d'initiation à l'étalage

«Pour qu'une vitrine soit bonne, il faut qu'elle fasse traverser la rue au client potentiels. Et pour cela, elle doit répondre à certaines normes, respecter certains principes d'harmonie, de couleur, d'originalité.

Un étalage bien fait, une vitrine attrayante chassent l'ennui et la tristesse d'une rue commerçante...

Conscient de ce rôle primordial de l'étalage bien fait dans l'acte d'achat, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Malo organise dans le courant du premier trimestre 1984 une initiation aux techniques de l'étalage...

En 5 journées, les participants pourront acquérir des notions sur la composition, les couleurs, le gainage, l'éclairage, le décor, etc. L'entraînement pratique alternera avec les apports de connaissances et des réalisations complètes de vitrines seront effectués.

Renseignements auprès du Service A.T.C. - C.C.I. de Saint-Malo.

A renvoyer au service :

A.T.C.  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie  
33, avenue Louis Martin  
35409 Saint-Malo CEDEX  
Tél. : (99) 56.60.02

M

Adresse : \_\_\_\_\_

souhaite recevoir le programme et les conditions d'inscription au stage d'initiation à l'étalage organisé par la C.C.I. de Saint-Malo.

Signature : \_\_\_\_\_

## SAINT-MALO

### Bretagne - Québec

#### des échanges entre chefs d'entreprises

Profitant des manifestations d'ordre culturel et touristique qui marqueront le 450ème anniversaire de l'arrivée au Canada de Jacques Cartier, un certain nombre d'actions à caractère économique verront le jour en 1984 afin de favoriser le développement des échanges entre la Bretagne et le Québec.

Dans le précédent numéro de «La Bretagne Économique» deux opérations ont d'ores et déjà été présentées : l'organisation de missions de prospection et la participation à des salons professionnels canadiens ainsi que la mise en place d'une foire internationale à St-Malo au printemps 1984.

Cette nouvelle action devrait permettre de sensibiliser plus particulièrement l'ensemble des dirigeants des PME bretonnes : il s'agit d'échanges entre chefs d'entreprises bretons et québécois.

A 6 000 kilomètres de distance une même langue, des hommes animés d'un même esprit d'entreprise, mais un contexte économique différent.

L'objectif est de permettre à des dirigeants de petites et moyennes entreprises bretonnes peu intéressés, à priori, par des échanges commerciaux, d'avoir des contacts avec leurs homologues québécois.

Il s'agira de mettre en relations des hommes exerçant dans un même secteur d'activité et, dirigeant des entreprises de taille similaire.

Afin de favoriser ce type d'échanges, une bourse sera mise en place.

La durée des séjours sera de l'ordre de 10 à 15 jours.

Il est envisagé de faire effectuer l'hébergement par l'invitant, seuls les frais de déplacement étant à la charge des intéressés, mais des aides diverses sont prévues.

Nul doute que des opérations de ce type resserreront les liens étroits entre les hommes responsables séparés seulement par l'Atlantique Nord.



Il est à noter que l'Association des Créateurs d'Entreprises de la Région Malouine se trouve être le maître d'œuvre de cette opération, relayée en cela par l'Union Régionale des Clubs de Créateurs d'Entreprises.

### COMMERCANTS, ANCIENS COMMERCANTS le bureau social

Le bureau social est un nouveau service mis à votre disposition par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Malo. Il est à votre service pour tous problèmes concernant :

- l'indemnité de départ
- l'assurance vieillesse
- l'assurance maladie
- la retraite
- etc.

Le bureau social vous informe de vos droits et obligations en matière d'assurance maladie, d'assurance vieillesse, d'indemnité de départ, etc.

vous explique les mécanismes et les procédures en vigueur auprès des divers organismes sociaux (courriers, établissements de dossiers et suivi).

vous permet de mieux connaître les textes législatifs et réglementaires relatifs aux problèmes sociaux.

Soyez mieux informés, contactez nous soit à la Chambre de Commerce, soit à nos permanences dans les mairies

Dol de Bretagne le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 14 h 30 à 17 h 00

Cambourg le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 14 h 30 à 17 h 00

Tinténac le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14 h 45 à 17 h 15

Dinard le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, de 14 h 30 à 17 h 00

### 2ème SALON DE L'HOTELLERIE RESTAURATION ET DES METIERS DE BOUCHE

Le 2ème Salon de l'Hôtellerie Restauration et des Métiers de Bouche se tiendra du 10 au 15 mars 1984 dans les gares maritimes de la Bourse à Saint-Malo.

Ce salon régional réservé aux professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et généralement, de tous les métiers de bouche, accueillera des exposants, fournisseurs et revendeurs de matériels ou produits destinés aux activités ci-dessus.

En raison du nombre limité de stands disponibles, les entreprises intéressées sont invitées à adresser au plus tôt, par écrit, une demande de réservation d'emplacement avec indication de la surface souhaitée à :

Chambre de Commerce et d'Industrie  
Salon ED F/GD F/CCI  
Services Tourisme  
BP 185  
35409 Saint-Malo Cédex

A retourner à : Bureau Social du Commerçant - service A.T.C. - Chambre de Commerce et d'Industrie - 33, av. Louis Martin - BP 185 - 35409 Saint-Malo Cédex - Tél. 56-60-02

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Tél. ....

Activité .....

Je souhaiterais rencontrer le responsable du Bureau Social pour avoir des renseignements complémentaires.

Je peux me déplacer à la Chambre de Commerce de Saint-Malo au jour que vous me fixerez

Je suis dans l'incapacité de me déplacer et attends votre visite

Mettre une croix dans la case correspondant à votre réponse.

## Entreprises - consommateurs : des partenaires

### le CRICC des Côtes du Nord est né !

INTERVIEW DE MONSIEUR ALFRED DUAUT, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES CÔTES-DU-NORD

La presse locale vient d'annoncer la naissance du C.R.I.C.C. Est-ce un mot ou un sigle de plus ?

« C'est un sigle, bien sûr. Comité de Recours et d'Information Commerce-Consommation. Mais c'est aussi un mot nouveau ou plutôt, un fait nouveau : une structure de dialogue qui rassemble autour d'une même table des professionnels et des responsables d'organisations de consommateurs. L'idée a été lancée le 20 juin dernier, au cours d'une journée que nous avons organisée pour établir le dialogue avec nos partenaires nouveaux, que sont les représentants des consommateurs. Marcel Garrigou, auteur du livre « L'assaut des consommateurs » et responsable au sein de l'A.P.C.C.I. de ces problèmes, animait cette manifestation. C'est lui qui a su réveiller dans son auditoire, le désir de rencontre entre des partenaires qui ne se connaissent pas, ou mal ! »

Le dialogue avec les consommateurs ? Soit ! Mais... c'est pour faire bien, pour « être dans le vent », ou pour récupérer ?

« Ni l'un, ni l'autre ! ou... les trois à la fois ! Tout dépend du sens que l'on donne aux mots.

Il faut vivre avec son temps ! Et tant mieux si « ça fait bien », tant mieux si c'est dans le vent, tant mieux si cela permet aux professionnels de mieux comprendre ce qu'attendent leurs clients ; ainsi pourront-ils mieux les servir (la « récupération » s'arrêtera là : soyez en certains... faites confiance aux consommateurs !)

Le consumérisme est un fait de notre époque, faut-il le regretter ? Je ne le pense pas ! Il est normal qu'avec la société de consommation soit née la « défense du consommateur ». Reconnaissiez-le, il y a parfois lieu d'être pieux, pour un consommateur non averti et les organisations représentatives

ont un rôle à jouer (défense, mais aussi, information et représentation). Du reste, depuis la loi Royer, ces organisations siègent dans les C.D.U.C. Leurs responsables sont souvent des bénévoles et je salue au passage leur courage et leur dévouement. Sachez qu'en France, elles ne sont pas moins de 21 associations nationales agréées !... Mais n'oubliez pas que, au fond de chaque chef d'entreprise (industriels, commerçants, services) sommeille un consommateur d'autant plus sévère ! »

Donc une volonté de rencontre, de concertation... mais pourquoi faire ?

« Si la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord a pris l'initiative d'organiser cette rencontre, c'est parce que, dans notre département, il n'y avait pas d'échanges. Et pourtant nous étions persuadés qu'il fallait localement établir le dialogue, engagé depuis plus longtemps au niveau national. Les responsables d'organisations de consommateurs, au travers des informations qu'ils recueillent, ont une bonne connaissance de tous les tracas que peuvent rencontrer leurs adhérents. Ils savent aussi ce qui pourrait leur rendre la vie plus agréable. Or ce sont là nos clients.

Nous avons donc le devoir de mieux nous informer sur leurs attentes ; dans leur intérêt, comme dans le nôtre.

De plus, les responsables de ces organisations n'ont pas forcément notre métier. Ils souhaitent avoir des informations sur l'entreprise, et nous sommes prêts à leur donner. Si ensemble, à l'échelon local, nous avons la capacité de rendre la vie plus agréable à nos clients et donc, à nos ressortissants, nous pourrions dire que nous avons rempli notre mission.

La première réunion de travail après la mise en place officielle du 20

octobre vient de se tenir le 2 décembre 1983. Bien entendu, il est trop tôt pour en tirer des conséquences, me direz-vous ! Mais les journalistes sont incorrigibles. Alors, quel est votre sentiment ?

« Personnellement, je n'y étais pas car le C.R.I.C.C. est une structure à part entière. Informelle bien sûr, c'est-à-dire sans statut. Mais composée paritairement de deux collèges :

1 collège professionnel :  
2 membres Commission Commerce (C.C.I.)  
1 membre Commission Tourisme (C.C.I.)  
1 membre Commission Industrie (C.C.I.)  
1 membre UPIA  
1 membre CIDUNATI  
1 membre FEDUCAC

Vous le voyez, nous avons voulu que la représentativité des professionnels soit le plus large possible.

1 collège consommateur :  
2 UDAF  
1 Familles rurales  
1 CSF  
1 CSCV  
1 UFC  
1 AFCC

Ce sont là les groupes auxquels se rattachent chaque association de consommateurs du département. Les deux collèges se réuniront régulièrement tous les deux ou trois mois pour étudier un ordre du jour établi au préalable en se consultant. Si un sujet concerne une profession en particulier, le syndicat de la branche considérée sera invité aux débats. Les directions de la concurrence et de la consommation et de la concurrence et des fraudes pourront également être sollicitées. L'animation est alternativement confiée à chaque collège, ainsi que le lieu des réunions.

S'il appartenait à la Chambre de Commerce et d'Industrie de susciter la création de ce C.R.I.C.C., c'est à lui maintenant de se prendre en charge.

Revenons à votre question : les échos qui nous sont parvenus de cette première réunion de travail nous permettent de bien augurer de l'avenir.

En effet, la bonne volonté, de part et d'autre, est manifeste. Il reste à la concrétiser.

Des sujets aussi variés que l'électroménager, la teinturerie-blanchisserie, l'urbanisme commercial, ont été évoqués. Il est trop tôt pour en dire plus, vous le comprendrez.

Mais cette réunion a permis d'établir un planning des tâches auxquelles le C.R.I.C.C. devra s'attacher durant l'année 83-84. Souhaitons-lui courage et surtout, bon travail. »

## Un tiers gagnant

— M. et M<sup>me</sup> Le Belleguy, radio-télé à Dinan  
— M. et M<sup>me</sup> Rivoallon, chaussures à Guingamp et Saint-Brieuc  
— M. et M<sup>me</sup> Tribout, confection à Guingamp

Trois commerçants du département, lauréats du challenge national des commerçants performants, se sont vus décerner, le lundi 5 décembre, le « Mercure d'Or », qui leur a été remis par Monsieur Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat.

Cette distinction, qui met en valeur le rôle dynamique que joue le commerce dans notre département, est la marque d'une gestion particulièrement efficace, au service des consommateurs. Elle rémoine des qualités dont les chefs d'entreprises savent faire preuve, malgré une concurrence accrue.

Cette récompense est également le signe de l'intérêt que les pouvoirs publics et organismes consulaires portent à un commerce indépendant, spécialisé, qui sait s'adapter aux exigences de l'économie, et aux évolutions du cadre de vie.

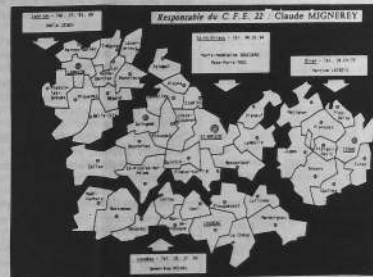
Ce sont là quelques uns des propos que Monsieur Duault, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord, entouré de Monsieur Prat, président de la commission commerce, et des membres du bureau, a tenus le mardi 13 décembre, à l'occasion d'une réception amicale offerte par la compagnie consulaire, en l'honneur de ses lauréats.

La présence de Monsieur Plassart, président de la Féducac, Monsieur Fouré, président du C.G.A., Monsieur Boullain, président de la Fédération nationale des détaillants en chaussures, montrait à l'évidence que l'ensemble du commerce se trouve concerné, et que son image de marque est d'autant valorisée.

Quelques anciens lauréats avaient également voulu s'associer à la manifestation, et exprimer leurs compliments aux nouveaux récipiendaires. La satisfaction des uns et des autres est un précieux encouragement, dans une période où les performances prennent d'autant plus de valeur.

Compliments à notre tiers gagnant et bonnes affaires à tous !

## Depuis le 1<sup>er</sup> décembre le Centre de Formalité des Entreprises fonctionne à la C.C.I.



Comme nous avons déjà eu l'occasion de vous en informer, le centre des formalités des entreprises a été inauguré officiellement par Monsieur le Préfet des Côtes-du-Nord le 29 novembre dernier. L'après-midi les mandataires (notaires, conseillers juridiques, avocats, comptables et agents immobiliers) ont été conviés à une réunion d'information présidée par Monsieur le président Duault et animée par Monsieur Hubert Coste, inspecteur général de l'INSEE.

Nous vous rappelons donc que ce nouveau service permet d'effectuer en une seule fois toutes les démarches liées à la vie de l'entreprise. Afin de

rendre le service très performant la C.C.I. s'est équipée de quatre micro-ordinateurs intertechnique IN 50.

Pour les entreprises et les sociétés uniquement commerciales ainsi que pour les G.I.E., la C.C.I. met à votre disposition quatre lieux de déclarations. Vous trouverez sur la carte ci-jointe les compétences géographiques de chaque lieu, les adresses et les noms des responsables. Pour toute information complémentaire nous pouvons vous adresser une brochure explicative (plusieurs exemplaires pourront être adressés aux associations commerciales ou aux maires qui en feront la demande).

### A Loudéac, de nouveaux locaux pour de nouveaux services

Le bureau permanent de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loudéac est installé désormais 32 bis, boulevard Victor Étienne dans le quartier de la Corderie. Les bureaux sont ouverts en permanence du lundi au vendredi. Ces nouveaux locaux plus fonctionnels permettent d'accueillir plus facilement le public mais aussi de recevoir les performances des services centraux de la C.C.I. : industrie, formation, hôtellerie, conseil social, commerce extérieur, etc...

Grâce à un micro-ordinateur les

ressortissants du secteur Centre-Bretagne n'auront plus qu'un seul formulaire à remplir à Loudéac pour leur immatriculation au registre du commerce, la modification de leur activité ou leur cessation.

On notera qu'à partir du mois de janvier, Loudéac sera le lieu privilégié de consultation de fichiers concernant les animations commerciales.

Nous espérons que les commerçants et industriels sauront s'adresser le plus souvent possible à Monsieur Pechmalbec, assistant technique au commerce et à Madame Michal, secrétaire et agent du centre de formalités des entreprises.



## Centre de gestion agréé des Côtes-d'Armor

C'est devant de nombreux participants, adhérents et membres de l'ordre des experts comptables et comptables agréés, que l'assemblée générale annuelle du centre de gestion agréé des Côtes-d'Armor s'est tenue le lundi 7 novembre dernier, dans les locaux de l'Hôtel consulaire.

Dans son rapport moral, le président, Monsieur Albert FOURE, a présenté les principaux événements qui ont ponctué les douze derniers mois d'activité : renouvellement de l'agrément par la Direction régionale des impôts pour une durée de trois années, évolution importante des effectifs (grâce à un millier d'adhérents), renforcement des activités traditionnelles et notamment des actions de formation, développe-

ment des actions nouvelles comme la participation active au 10<sup>è</sup> challenge des commerçants performants.

En conclusion de cet exposé, le président, Monsieur Albert FOURE, a insisté sur l'évolution positive qu'ont connue les centres de gestion agréés, qui sont devenus dans l'esprit des pouvoirs publics, les piliers de la politique de rapprochement des conditions d'imposition des non salariés et des

### Nouveau Conseil d'Administration :

Collège Chambre de Commerce et d'Industrie

M. Alfred DUALUT  
M. Jacques GUITTIER  
M. Michel GUELTAS  
M. Albert FOURE  
M. Louis TIBLE  
M. J.-C. MONCHOIX

Mme M.-C. BOURGES  
Pharmacienne  
Mme P. LESNIER  
Instal. pétroliers  
M. J. LOUCHART  
Opticien  
M. Paul PEROT  
Electricien  
M. Guy ROBERT  
Horloger-bijoutier  
M. Yannick TASSEL  
Opticien

salariés. Les dernières mesures législatives ont conforté cette orientation : la suppression des plafonds de chiffre d'affaires permet désormais à toutes les entreprises de bénéficier sans restriction des abattements fiscaux.

Il a par ailleurs rappelé que le Centre de gestion agréé des Côtes-d'Armor est d'abord au service de ses adhérents, afin de leur permettre de mieux maîtriser leur avenir.

L'assemblée générale a, d'autre part, distingué Monsieur Albert Gortals, en le nommant comme président honoraire.

Plusieurs personnalités ont honoré de leur présence les travaux de l'assemblée, notamment Monsieur Le Du, directeur des services fiscaux, Monsieur Goulard, président du Tribunal de commerce de Saint-Brieuc, Monsieur Thiry, directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord, etc...

Collège membres de l'ordre des experts comptables et comptables agréés

M. Robert CREMAULT  
M. Claude LE MOINE  
M. Georges PHILIPPE  
M. Jean-Yves SALLIOU  
M. Philippe LE MAITRE  
M. Jean-Pierre TANGUY

## COMMERCANTS, NOUS VOUS PROPOSONS UNE FORMATION A LA CARTE

Centre de perfectionnement commercial (CE.PE.COM.)

Ce cycle s'adresse aux jeunes commerçants, aux fils et filles de commerçants, aux employés du commerce, aux jeunes intéressés par la carrière commerciale, et permet d'aborder les problèmes commerciaux, juridiques, comptables, fiscaux... 25 lundis, à partir de janvier. Comptabilité - Gestion - Distribution - Vente - Réglementation.

Groupes auto-perfectionnement à la gestion à Saint-Brieuc, à Lannion et à Dinan

Ce cycle a pour but d'aider les personnes intéressées à mettre en place une comptabilité fonctionnelle qui leur permettra d'avoir des éléments pour remplir les déclarations fiscales, de suivre de plus près la marche de leur entreprise au

travers des comptes de fin d'année. Bilan et compte d'exploitation - 10 lundis à partir de la mi-janvier.

### Cours d'étalage

Les règles de base, la répartition des volumes, la couleur, la mise en place de la marchandise - 5 lundis - février-mars.  
Groupes spécialisés :  
- Tissu-Confection - Chaussures  
- Cadeau - Vaisselle - Petit ménage

### Groupes de perfectionnement à la gestion

- Comprendre le compte de résultat et le bilan,  
- Analyse financière et exploitation, prévision, tableau de bord de l'entreprise.  
- Formation selon les directives du nouveau plan comptable.  
6 journées à partir du mois de janvier.

La vente par téléphone  
ou aller au devant du client

3 journées sur les techniques de l'expression au téléphone,  
- Savoir se préparer et se comporter.

### La vente en magasin

- Les techniques de vente - Les différences étapes  
- Travail au magnétoscope  
5 journées - Février-Mars.

### Le nouveau plan comptable

2 journées courant janvier  
- Nouvelle classification des comptes principes et règles de comptabilisation,  
- Les nouveaux documents de synthèse et leurs annexes.

Renseignements complémentaires à la :  
**CHAMBRE DE COMMERCE  
et d'INDUSTRIE des Côtes-du-Nord**  
Service FORMATION  
Rue de Guernesey  
22009 Saint-Brieuc CEDEX  
Tél. (96) 94.20.94

## Collecte du 1% construction

### Versement 0,90 % logement

270 entreprises confient la gestion de leur budget 1 % logement à la Chambre de Commerce et d'Industrie.  
Vous savez qu'avant le 31 décembre 1983, vous devez avoir investi 0,90 % du montant de vos salaires 1982 pour participer à l'effort de construction ou d'amélioration de logements.

Le taux se décompose ainsi :  
- 0,10 % à verser obligatoirement à un organisme collecteur sous forme de subvention afin d'être affecté au logement des travailleurs immigrés,  
- 0,80 % que vous pouvez investir :  
- soit directement en gérant vous-même les prêts que vous accordez à vos salariés,  
- soit en versant le montant de votre participation à un organisme collecteur qui vous délivre les reçus libératoires correspondants et fait bénéficier les salariés de votre entreprise de prêts à la construction ou à l'amélioration de logements.

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord, dès l'origine de l'institution du 1 % (octobre 1953), a été organisme collecteur dans notre département et a toujours depuis poursuivi cette mission.

Etablissement public, elle est à votre disposition pour :  
- recueillir vos versements,  
- vous délivrer les reçus,  
- établir votre déclaration fiscale n° 2090,  
- établir et gérer les dossiers de prêts de vos salariés,  
et cela, sans aucun droit d'entrée, sans aucune cotisation annuelle, c'est-à-dire sans aucun frais pour votre entreprise.

Il vous suffit :  
- de nous adresser avant le 31 décembre 1983 votre chèque du montant de votre cotisation calculée sur les salaires bruts versés en 1982 à raison de 0,90 %,  
- de nous spécifier le mode d'investissement choisi,  
- subvention (déductible au titre des frais généraux),  
- prêt à 20 ans sans intérêt.

Nous souhaitons que notre politique tournée principalement vers le prêt individuel au logement rencontre votre adhésion et vous engage à nous verser tout ou partie de votre 0,80 % ou de votre 0,10 %. N'hésitez pas à nous consulter pour les problèmes particuliers qui pourraient se poser à cette occasion.

Prêt au taux réduit (3%) et sans frais :  
- pour la construction de logements neufs (durée 10 ans),  
- pour l'acquisition de logements anciens en vue de leur amélioration (durée 10 ans),  
- pour l'amélioration de logements anciens (durée plus réduite, variable en fonction du montant du prêt).  
Nous sommes bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Appelez pour cela :  
Le service consulaire du logement de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord - Tél. (96) 94.20.94 (poste 432)

## A DINAN, LA CHAMBRE DE COMMERCE S'INSTALLE RUE DES ROUAIRIES

Le bureau de la C.C.I. a quitté la rue de Léhon pour la 16, rue des Rouairies. Ces locaux provisoires mais spacieux permettront d'attendre le déménagement de la C.C.I. pour l'immeuble de la CCCI qui doit être réhabilité dans les prochains mois. L'accueil du public est facilité avec un bureau réservé au centre de formalités des entreprises qui est équipé d'un micro-ordinateur.

Une adresse à noter pour nos ressortissants de l'arrondissement de Dinan !

## UN NOUVEAU RESPONSABLE AU SERVICE INDUSTRIE : M. HENRI HUE PREND LA DIRECTION DE CE SERVICE

Agé de 42 ans, originaire d'Yffiniac, M. Henri HUE a derrière lui une expérience déjà importante du secteur industriel. Après avoir commencé dans l'industrie automobile, il a assumé dans une filiale du groupe Saint-Gobain, la responsabilité des investissements, avant de devenir le directeur de la société de tôlerie industrielle de Bretagne à Guingamp.



De par sa formation, son expérience en matière industrielle, sa connaissance des réalités locales et du contexte économique du département, M. HUE doit pouvoir apporter aux chefs d'entreprises, petites et moyennes qui constituent l'essentiel du tissu industriel des Côtes-du-Nord, l'aide personnalisée et le conseil qu'ils sont en droit d'attendre de leur Chambre de Commerce et d'Industrie.

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord s'est en effet fixée comme objectif prioritaire d'aider les chefs d'entreprises de production, d'une part à résoudre les problèmes techniques qu'ils peuvent rencontrer, d'autre part, à s'adapter aux tendances du marché qui nécessitent dynamisme et esprit d'innovation.

indispensable à tous  
par SOUSCRIPTION

**Le Guide des Communes du Morbihan**  
en 3 Brochures - 3 Couleurs  
Z60 plus de 500 pages - format 25x35 - Liste des rues, édifices, lieux-dits, ronds-points, passages piétons, numéros, téléphones, etc.

**M.A.J.A.C.**, 18 rue Marché Joffre - 56700 HENNEBONT  
retenez les des à paraître en adressant vos commandes à  
Tél. (96) 36.21.20 - 8.P.20

## Bretagne / Sicile

Le principal handicap à l'exportation de l'agro-alimentaire breton est son éloignement des principaux centres européens de consommation. Cet éloignement provoque des coûts de transports élevés, et rend souvent les produits bretons peu compétitifs.

Ce handicap peut-être surmonté lorsque le recours à la voie maritime, le moins cher des modes de transport, est possible... surtout, lorsque le destinataire est une île de près de 6 millions d'habitants, la Sicile.

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne et son homologue sicilienne à Palerme, ont donc décidé de lancer, en commun, les études qui permettront :

- d'analyser les complémentarités économiques entre les deux régions,

- de déterminer les opérateurs commerciaux intéressés et les volumes à transporter, par consultation directe des principaux opérateurs.

Si les résultats de ces études sont concluants, une ligne maritime reliant les deux régions, pourrait se mettre en place en 1984.

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes du Nord a décidé d'appuyer cette opération, en organisant la participation à la Foire de Palerme, (du 26 mai au 10 juin 84), des exportateurs de Bretagne qui souhaiteraient se

faire connaître, et trouver de nouveaux débouchés, en Sicile, à cette occasion.

En 1984, la Bretagne sera présente à la Foire de Palerme.

Il s'agit d'une opportunité offerte aux bretons, de présenter leur activité et leurs produits, non seulement aux acheteurs siciliens, mais aussi, à toute l'Italie du Sud, et à bon nombre de clients venus de pays méditerranéens, en particulier du Maghreb.

Aussi, pour être consultés dans le cadre des études, en vue de la création d'une ligne maritime Bretagne/Sicile, prière de contacter votre Chambre de Commerce et d'Industrie.

Pour participer à la Foire de Palerme 1984, appelez Comex 22 Tél. (96) 94-34-79

### ECHANGES EXTERIEURS DE LA SICILE

Les statistiques fournies par la Banque de Sicile ne reflètent qu'imparfaitement la réalité du Commerce International de la Sicile, car les produits destinés à cette région, mais dédouanés à Milan ou Turin, ne sont pas toujours pris en considération.

La balance commerciale de la Sicile est très largement bénéficiaire, en particulier avec les pays de la C.E.E. Les exportations vers les pays de la Commu-

nauté représentent en effet près de deux fois et demie les importations en provenance de ces pays.

La répartition des échanges avec les différents pays de la C.E.E. et leur

évolution est intéressante, comme le montre le tableau ci-contre.

Bien que toujours largement favorable à la Sicile, le solde positif des échanges a diminué de plus de 60 mil-

### LES ECHANGES DE LA SICILE AVEC LA C.E.E.

(en milliards de lires - 1000 lires = 5 FF)

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1980	1981	Variat. %	1980	1981	Variat. %
France	135,5	192,9	+ 25,7	305,2	322,1	+ 5,5
Belgique - Luxembourg	32,8	16,9	- 48,5	46,3	47,8	+ 3,2
Pays-Bas	66,3	31,4	- 52,6	309,4	382,9	+ 23,8
R.F.A.	77,5	122,9	+ 58,6	115,5	120,2	+ 4,1
Royaume Uni	59,2	23,7	- 60	193,8	177,5	- 8,4
Irlande		0,1		0,6	3,2	+433,3
Danemark	5,3	1,2	- 77,4	11,5	5,7	- 50,4
Grèce	26	96,7	+272	183,1	107,8	- 41,1
Total	420,6	485,7	+ 15,5	1 165,4	1 167,1	+ 0,1

Les éléments statistiques de cet article ont été puisés dans un document sur les échanges de la Sicile, document qui est disponible dans son intégralité au Service du Commerce Extérieur de la C.C.I. des Côtes-du-Nord - COMEX 22 - rue de Guernesey - 22000 SAINT-BRIEUC - Tél. : (96) 94.34.79.

liards de lires (12 %) entre 1980 et 1981.

Seule, l'Allemagne Fédérale connaît un solde positif dans ses échanges avec la Sicile, grâce à un accroissement de 58,6 % de ses exportations.

A noter que la Grèce a de son côté largement profité de son entrée dans le marché commun puisque ses ventes à la Sicile ont augmenté de 272 % entre 1980 et 1981, alors que ses achats ont diminué de 41,1 %, la balance commerciale étant presque équilibrée.

La France, en accroissant ses exportations de 25,7 % et en limitant l'augmentation de ses achats à 5,5 % a réduit son déficit de 15 % (151,7 milliards en 80 contre 129,2 milliards en 81).

### Principaux produits faisant l'objet de ces échanges

**Répartition des importations**

Hors produits pétroliers, il s'agit essentiellement de :

- produits chimiques, engrais : 117,5 milliards de lires
- industries mécaniques : 122,8 milliards de lires
- dont l'automobile : 37,9 milliards de lires
- l'aéronautique : 19 milliards de lires
- produits de l'agriculture et de la pêche dont : . maïs 38 milliards de lires
- . blé 28 milliards de lires
- . pêche 14,8 milliards de lires
- . bois 24 milliards de lires

### Répartition des exportations

Hors produits raffinés du pétrole qui représentent 2 391,6 milliards de lires (sur 3 297,2), il s'agit essentiellement de :

- produits de l'agriculture 202 milliards de lires
- dont : . agrumes (oranges-citrons) 100 milliards de lires
- . raisin 30 milliards de lires
- . pommes de terre 18 milliards de lires
- . fruits secs (amandes, noix) 10 milliards de lires
- produits de l'industrie alimentaire 182 milliards de lires
- dont : vins 102,8 milliards de lires
- . vermouths et liqueurs 12 milliards de lires
- . farines 15,7 milliards de lires
- industries mécaniques 184,7 milliards de lires
- dont : automobile et tracteurs agricoles 40 milliards de lires
- . aéronautique 18,2 milliards de lires
- industrie chimique 182 milliards de lires

### Exportations françaises

Sur 192,9 milliards de lires exportés par la France en Sicile, 118,37 milliards sont représentés par des produits pétroliers raffinés.

Autres postes importants :

- Blé tendre 20,6 milliards de lires
- Poisson frais et congelé 1,8 milliards de lires
- Soufre brut 4,8 milliards de lires
- Huiles et graisses alimentaires 1,5 milliards de lires
- Produits sidérurgiques 13,9 milliards de lires
- Aéronautique 18 milliards de lires
- Automobile 1,4 milliard de lires
- Produits chimiques 1 milliard de lires

A noter que les produits laitiers et la viande n'apparaissent pas dans les importations siciliennes.

### REGLEMENTATION DES CHANGES : Assouplissement pour les entreprises exportatrices

Afin d'accroître la compétitivité des entreprises exportatrices, le Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère du Commerce Extérieur et du Tourisme ont assoupli la réglementation des changes en leur faveur. Les nouvelles mesures paraîtront prochainement au Journal Officiel.

Les entreprises seront obligées de domicilier leurs effets de commerce (chèques, traites, billets à ordre...) dans une banque lorsque leur montant est supérieur à 150 000 Frs. Ce seuil était jusqu'à présent de 125 000 Frs.

Elles seront autorisées à se faire régler leurs exportations de biens et services par chèque jusqu'à 150 000 Frs au lieu de 50 000 Frs.

Les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 150 000 Frs ne seront plus obligées de financer par un emprunt en devises leurs investissements à l'étranger.

L'autorisation préalable des Services du Ministère des Finances ne sera plus obligatoire pour les investissements directs à l'étranger d'un montant de 2 millions de francs par an et par filiale à l'étranger. Ce seuil était jusqu'à présent de 1 million de francs.

### APPROCHE COMMERCIALE ET LOGISTIQUE DU MARCHE ALLEMAND

Sur ce thème s'est déroulée le 24 novembre à Lorient et le 25 novembre à Rennes une journée complète de travail organisée par les C.C.I. de Lorient et de Rennes, avec la participation des autres C.C.I. de Bretagne.

Une vingtaine d'entreprises dans les deux villes s'étaient inscrites à cette journée. Le programme avait été préparé par la Chambre de Commerce française de Sarrebruck, et comprenait les points suivants :

- données économiques de base - le consommateur allemand et la communication
- la psychologie et le comportement de l'acheteur professionnel
- la recherche de distributeurs et concessionnaires
- l'agent commercial et la recherche d'agents
- les conditions générales de vente et le contrat de vente
- aspect juridique des relations commerciales
- les transports
- la vente rendu domicile dédouané - récupération de la TVA
- la constitution d'une antenne commerciale
- choix de la forme sociale et constitution de société
- possibilités d'implantation légère offertes par la Chambre française de Sarrebruck.

Sur tous ces sujets et selon leur compétence propre sont intervenus des spécialistes choisis par la Chambre de Commerce française de Sarrebruck : M. Jacquemot, des services marketing et media du groupe Guener und Jahr de Hambourg, Maître Wenner, avocat allemand (et auteur de l'exemplaire « Vente en Allemagne » de la collection Delmas), M. Baumann, Sous-Directeur adjoint de la Société Générale alsacienne de banque à Francfort et M. Untereiner, Directeur de la Chambre de Commerce française de Sarrebruck.

La R.F.A. est certes connue de nos industriels, mais l'est-elle suffisamment ? Ainsi l'intervention sur la connaissance du consommateur allemand et de son environnement, condition première d'une bonne commercialisation des produits, faite par M. Jacquemot, a été particulièrement appréciée, de par la nouveauté des aspects qu'elle comportait.

Domage que davantage d'entreprises n'aient pas saisi l'occasion de participer à cette journée.

## PETITES ANNONCES

**83-195**  
Diplômé ESCAE option marketing, expérience de 6 mois dans coopérative laitière cherche poste au sein d'un service marketing. Wattel - 2, rue de Penhièvre 29200 Brest - Tél. (98) 03.25.01

**83-196**  
«Troc loisirs» cherche achat ou dépôt de lots de matériel de sport, jouets, Hi-Fi, etc... Tout ce qui peut concerner les loisirs - Tél. (99) 53.77.51 ou écrire Françuel, 15, cours de Bilbao - 35100 Rennes.

**83-197**  
Jeune homme, dégagé des O.M., Titulaire bac. B, représentant, cherche société performante - Tél. (99) 65.16.33  
M. Fournier, 1, résidence Gabriel Péri 35100 Rennes Saint-Jacques.

**83-198**  
Étudiants IGR vous proposent leurs services 24 h sur 24 pour inventaires, travaux divers, etc...  
Contacter Mme Reed au (99) 38.03.92 - M. Philippe Blanchet, 15, rue d'Ennée - 35500 Vitre

**83-199**  
A louer, Brest, locaux 650m<sup>2</sup>. Construction béton. Très sains, bien éclairés, chauffage, parking 400m<sup>2</sup>, accès tous véhicules. Convient à atelier montage ou conditionnement - Bureaux salle de dessins ou gymnastique.  
Queffelec, 6, rue Nicolas Labat - Brest. Tél. (98) 02.22.05 (h. repas)  
Tél. (98) 45.99.28 (h. bureau matin)

**83-200**  
Cae ret vds au comp. ou crédit bancaire mater. occas. pressing, vis. en marche - boule KIS clés plates - addit. multi. FACIT - 1 NAS BOWE R.18 maxima. 1 tble à dét. CISEL sur Vacuum. 1 manneq. CISEL FFCD. 1 presse PAN Tex pantal. U 50 ADX. 2 tbles à rep. av fers CISEL P.V.I. chaudière Goeminne 3VNI 130 kgrs V.H. - 1 Vacuum cuve inox - 1 compres. CREYSENSAC HC 115 fourgon HANOMAG 7 cv diesel 1320 kgr. Cintres - Tringleurs - paniers- chariot machines à remail.  
VITOS Tél. (99) 31.81.31

**83-201**  
Italien, 26 ans, étudierait toutes propositions de traductions français-italien. Adresse: Pellanda Giuseppe, 14, rue Docteur Herland, 29140 Rospenden. Tél. (98) 59.93.16

**83-202**  
Jeune fille, 22 ans, sténo-dactylo, licence d'anglais, diplôme de la Chambre de Commerce Britannique, niveau BTS traducteur commercial. Rech. emploi assistante technique: Bretagne et autres régions. Fichet M-N - St-Brieuc de Mauzon 56430 - Tél. (97)22.65.24

**83-203**  
Rennes - Anglais des affaires enseignant agréé par la formation continue. Solides références - Formateur du personnel à l'usine SGS. Enseigne à l'usine ou à domicile. Peut se déplacer facilement. Cours intensif ou extensif. Rens. tél. le lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h. Tél.: (99) 36.14.17 (absent du 25 au 31/12).

**83-204**  
A louer, local état neuf, 900m<sup>2</sup>. Bureaux et sanitaires. Z.I., très proche périphérie Lorient, accès facile par autoroute et ville. Grand portail.  
Tél. (97) 37.18.25

**83-205**  
Vd. terrain Z.I. de Pontivy, 6.300m<sup>2</sup> dont 1.200 couverts avec quais comptant 180.000 solde en 7 ans. Terrain 3.000m<sup>2</sup> dont 325 couverts avec quais comptant 70.000 F. solde en 7 ans. (97) 51.01.14. Recherche partenaire pour création parc d'attraction centre Bretagne.  
(97) 51.01.14

**83-206**  
Ingénieur, 35 ans, ancien élève des Ecoles Polytechniques et SUP'AERO ayant neuf ans d'expérience professionnelle comme responsable du développement et du fonctionnement d'un Centre d'Etude Scientifique et Industriel utilisant principalement les techniques électroniques et informatiques, cherche poste stable et à responsabilités dans entreprise en Bretagne. Pour toute information complémentaire, s'adresser: Monsieur Jean Touleec, 12, rue du Chant des Oiseaux 56100 Lorient - Tél. (97) 37.10.06

**83-207**  
A vendre à Carhaix Finistère en plein centre de Bretagne sur axe routier fréquenté et très accessible, bâtiment commercial à usage de magasin, avec entrepôt bureaux et terrain. S'adresser à Pol Auffret « Park-Béniguet » 56320 Le Faouet - Tél. (97) 23.08.92

**83-208**  
Assistante Commerciale Export, 24 ans, célibataire, spécialisation traitement et gestion dossiers export - D.U.T. Commerce International, expérience professionnelle - Anglais/Espagnol pratique courante - Dactylographe, téléx - Recherche poste tous départements Bretagne.

**83-209**  
Jeune fille, 26 ans, maîtrise Lea mention affaires et commerce, correspondance commerciale trilingue (anglais, espagnol), nbx séjours à l'étranger, cherche emploi dans un service commercial export. Mlle Clouet, 5, rue du Nivernais - Rennes. Tél. (31) 62.19.03

**83-210**  
Rennes (35) près lycée et toutes commodités. Maison récente tout en granit rose. Parfait état. Séjour av. cheminée, terrasse ardoise, grande cuisine équipée, 8 chambres (4 avec cab. toilette), salle de bain, 2 wc, greniers, grande boutique au rez-de-chaussée (vitrine 10m), garage, jardin décoré 300m<sup>2</sup> environ. Cause retraits 1.000.000 F à débattre.  
Tél. (99) 31.81.31

**83-211**  
VRP. 49 ans, peinture/bâtiment, cherche emploi sédentaire. Intéressé par toutes propositions. Ecrire ou téléphoner à M. Touzé Claude, 47, rue du Mezat - 56190 Port Louis - Tél. (97) 82.17.98

**83-212**  
Vendons d'occasion meubles et présentoirs pour bijouterie fantaisie, installation complète, très belle qualité - mise au courant à personne désirant créer commerce. Moulillé - Tél. (97) 93.64.08 après 19 heures.

**83-213**  
Secrétaire Service Commercial, 50 ans, connaissance terminal, cherche emploi. Intéressée par toutes propositions. Ecrire ou téléphoner: Mlle Touzé Yvonne, 47, rue du Mezat 56190 Port Louis - Tél. (97) 82.17.98

## LA BRETAGNE économique

Ce numéro a été tiré à 75 000 exemplaires

«La Bretagne Economique» est le mensuel des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne

Rédaction-Administration-Publicité  
3, Boulevard de Chézy  
35000 RENNES  
Tél. (99) 30 51 34

Gérant : M. G. TRAVERS

Commission Paritaire des Papiers de Presse n° 1805 ADEP

Imprimerie «La Presse de Bretagne»  
31, Avenue Janvier RENNES



SE.FER.GIE

Banque de crédit à long et moyen terme  
Sofergie agréée dans le cadre de la loi du 15 juillet 1980  
14, rue de Marignan, Paris 75008  
(1) 359.13.27 - (1) 359.76.39

## une logistique ferroviaire et financière à vos mesures

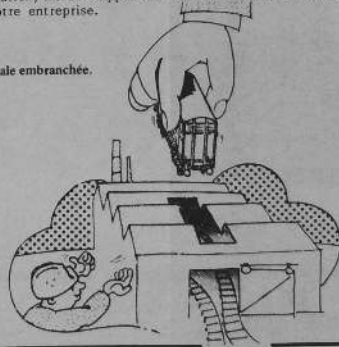
La Société d'Équipement Ferroviaire pour l'Étude et la Réalisation d'Économie d'Énergie (SE.FER.GIE) peut vous apporter, avec une exceptionnelle souplesse tous les avantages des techniques de crédit-bail et ceux d'une sofergie spécialisée, ayant pour vocation spécifique d'assurer le développement du trafic par RAIL en finançant vos installations terminales embranchées au réseau ferroviaire.

- SE.FER.GIE se charge, pour vous, de l'obtention des aides financières et des concours bonifiés, ou super bonifiés, accordés par les Pouvoirs Publics aux investissements économiseurs d'énergie ou de substitution d'énergie. Elle en intègre les caractéristiques et les avantages dans ses loyers, afin d'en transférer le bénéfice à vous-même, utilisaur réel de l'installation.

- SE.FER.GIE réalise le financement intégral d'installations terminales embranchées complètes, en incorporant dans le champ de son intervention des éléments à la fois mobiliers et immobiliers, et des éléments habituellement non finançables (études, ingénierie de contrôle...). Elle décharge ainsi votre entreprise d'une immobilisation en capitaux, ou lui permet de réserver sa capacité d'emprunt pour des investissements de production.

- SE.FER.GIE établit avec vous la durée et la modulation des loyers, présentant la meilleure adéquation économique (progressive, linéaire, dégressive) aux caractéristiques de l'opération, au développement attendu de vos transports et à la situation financière de votre entreprise.

ITE: installation terminale embranchée.





# LISA EST CHEZ DELTA

Vous connaissez l'histoire "de la petite souris qui montait... qui montait..." ? Bien sûr... C'est un jeu d'enfant connu de tous et qui vous a sûrement amusé longtemps... même devenu grand...

Et bien... la petite souris de Lisa vous propose de perpétuer le jeu, mais cette fois pour le bon motif : simplifier votre travail. Vous savez bien que l'on peut parfaitement travailler en s'amusant... et inversement... A propos... Lisa... c'est un bien drôle de nom pour un ordinateur ! Vous ne trouvez pas que c'est un peu... personnaliser une machine ?

Justement, c'est que Lisa est plus qu'un ordinateur, puisque c'est un système de bureau personnel qui introduit la seconde génération des ordinateurs.

Et tout cela grâce à la souris. Une bien ingénieuse souris. Figurez-vous qu'avec elle vous pouvez vous mettre à travailler immédiatement sans aucun apprentissage préalable. En fait il suffit de savoir appuyer sur un bouton. Vous promenez la souris sur votre table et un curseur se déplace sur l'écran suivant vos mouvements. Vous choisissez ainsi la fonction désirée, sans avoir à utiliser le clavier, même pour mener plusieurs activités de front.

En fait c'est un processus des plus évolués aujourd'hui disponible sur le marché. C'est en même temps le plus simple à utiliser. C'est cela le miracle de la technique moderne et qui vous procure un confort d'utilisation inconnu à ce jour.

Alors prenez de l'avance en demandant rendez-vous à DELTA INFORMATIQUE.

# Lisa™



## DELTA INFORMATIQUE

RENNES - SAINT-BRIEUC



**Venez découvrir Lisa  
chez DELTA INFORMATIQUE**

4, place de Bretagne  
35100 RENNES  
Tél. (99) 30.65.18

27, bd Carnot  
22000 SAINT-BRIEUC  
Tél. (96) 78.21.21

Bon à découper pour une documentation LISA et à renvoyer à **DELTA INFORMATIQUE**

Nom : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

APPLE et LISA sont des marques déposées par APPLE COMPUTER